



# AITA/IATA asbl

## Livre de l'Assemblée Générale

**Monaco, 21 août 2021**

### Sommaire

|                                                                                                                               |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Programme de la 37 <sup>e</sup> Assemblée Générale de l'AITA/IATA asbl, Forum & Symposium .....                               | 2  |
| Ordre du jour final de la 37 <sup>ème</sup> Assemblée Générale de l'AITA/IATA asbl .....                                      | 3  |
| Association Internationale du Théâtre Amateur Statuts .....                                                                   | 4  |
| Procès-verbal de la 36 <sup>ème</sup> Assemblée Générale de l'AITA/IATA asbl, 1 août 2020 par Zoom .....                      | 9  |
| AITA/IATA asbl Council 2020 - 2021 .....                                                                                      | 16 |
| Rapport d'activité du Conseil 2020-2021 .....                                                                                 | 17 |
| Programme de formation en ligne en collaboration avec CLT - Corredor Latinoamericano de Teatro .....                          | 19 |
| AITA/IATA Theatre is My Love, Festival en ligne novembre 2020 et novembre 2021 .....                                          | 25 |
| Proposition de modification de Statuts l'Association Internationale du Théâtre Amateur .....                                  | 26 |
| Appel à candidatures : 37 <sup>e</sup> Assemblée Générale de l'AITA/IATA asbl Monaco - 22 août 2021 .....                     | 32 |
| Candidature au poste de Président Déclaration d'intention de Aled Rhys-Jones .....                                            | 34 |
| Candidature au poste de Conseiller: Déclaration d'intention de Christel Gbaguidi .....                                        | 35 |
| Candidature au poste de Conseiller Déclaration d'intention de Tim Jebesen .....                                               | 36 |
| Candidature au poste de Conseiller Déclaration d'intention de Ksenia Nesterova .....                                          | 37 |
| Candidature au poste de Conseiller Déclaration d'intention de Patrick Schoenstein .....                                       | 38 |
| Candidature au poste de Conseiller Déclaration d'intention de Stephen Tobias .....                                            | 39 |
| Candidature au poste de Conseiller Déclaration d'intention de Anna-Karin Waldemarson .....                                    | 40 |
| Candidature au poste de Conseiller Déclaration d'intention de Sofia Wegelius .....                                            | 41 |
| Région Afrique .....                                                                                                          | 42 |
| ARC – Centre Régional Asiatique .....                                                                                         | 43 |
| CEC – Rapport du Comité d'Europe Centrale 2015 – 2017 .....                                                                   | 45 |
| NARA – Alliance Régionale de Amérique du Nord .....                                                                           | 46 |
| NEATA – Rapport de l'Alliance nord-européenne du théâtre amateur 2019-2021 .....                                              | 48 |
| La Maison Européenne du Théâtre (ETH) .....                                                                                   | 50 |
| AITA/IATA asbl Finance 2020-2022 .....                                                                                        | 52 |
| AITA/IATA asbl Revenus et dépenses 1er janvier 2020 - 31 mars 2021 .....                                                      | 53 |
| L'état de l'équilibre au 31 Mars 2021 .....                                                                                   | 55 |
| Déclaration en caisse .....                                                                                                   | 57 |
| Rapport des Commissaires aux comptes 1 avril 2020 - 31 mars 2021 .....                                                        | 59 |
| ÉNONCÉ DES OBJECTIFS .....                                                                                                    | 60 |
| Proposition de révision par le Conseil du budget de l'AITA/IATA asbl 1er avril 2021 - 31 mars 2022 .....                      | 62 |
| NOUVEAU FONDS DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE .....                                                                              | 63 |
| Formulaire de soutien élection des candidats au Conseil 37 <sup>e</sup> assemblée générale à Monaco 21 -22 août, Monaco ..... | 68 |

# **Programme de la 37<sup>e</sup> Assemblée Générale de l'AITA/IATA asbl, Forum & Symposium**

## **Vendredi 20 août 2021 – Forum ouvert, Novotel**

|        |                         |
|--------|-------------------------|
| 09 :30 | Forum ouvert            |
| 12 :00 | Pause                   |
| 13 :00 | Clôture du Forum ouvert |

## **Vendredi 20 août 2021 – Réunions regionales, Novotel**

|        |                                 |
|--------|---------------------------------|
| 14 :00 | Réunions régionales             |
| 15 :30 | Pause                           |
| 17 :00 | Clôture des réunions régionales |

## **21 août 2021 - Assemblée Générale de l'AITA/IATA, Novotel**

|        |                                                                                                                              |
|--------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 09 :00 | Accueil formel des délégués par le Commissaire Général du Mondial<br>Patrice Cellario et par la Présidente Béatrice Cellario |
| 09 :15 | Réception pour tous les délégués                                                                                             |
| 09 :45 | Reprise de l'Assemblée Générale                                                                                              |
| 12 :30 | Déjeuner sandwich au Novotel                                                                                                 |
| 13 :30 | Reprise de l'Assemblée Générale                                                                                              |
| 15 :30 | Pause                                                                                                                        |
| 15 :45 | Reprise de l'Assemblée Générale                                                                                              |
| 17 :00 | Fin de la séance de l'Assemblée Générale                                                                                     |

# Ordre du jour final de la 37ème Assemblée Générale de l'AITA/IATA asbl

**Samedi 21 août 2021**

1. Ouverture officielle de la 37ème Assemblée Générale de l'AITA/IATA asbl - allocution du Commissaire Général, du Président de l'AITA/IATA et de Mélanie de Massy

***Pause : Réception donnée par S.E. le Premier Ministre***

2. Introduction et message de bienvenue de la Présidente de l'AITA/IATA asbl, Béatrice Cellario
3. Nomination du Président de la 37ème Assemblée Générale Vote de l'AG
4. Approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Vote de l'AG
5. Nomination du Comité des scrutateurs et nomination du comité de rédaction Vote de l'AG
6. Appel des Membres présents et confirmation des droits de vote (Monaco et en ligne)
  - a. Confirmation des droits de vote
  - b. Notification des procurations
7. Ratification et/ou expulsion des Membres (Centre National) 2020 – 2021 Vote de l'AG
8. Demande de questions écrites aux candidats à l'élection au conseil
9. Approbation du PV de la 36ème Assemblée Générale par Zoom 1er août 2020 Vote de l'AG
10. Rapports d'exercice de l'AITA/IATA asbl pour 2020 - 2021
  - a. Activité du Conseil par de la Présidente Béatrice Cellario Vote de l'AG
11. Rapport financier 2020 - 2021
  - a. Examen des finances et approbation du rapport financier par le trésorier Villy Dall Vote de l'AG
  - b. Décharge aux conseillers Vote de l'AG
12. Rapports régionaux
13. Proposition de modification de constitution de l'AITA/IATA asbl
  - a. Présentation, questions et réponses
  - b. Vote Vote de l'AG

## **Déjeuner sandwich au Novotel**

14. Préparation des élections
  - a. Déclarations d'intention des candidats
 

|       |               |                                        |
|-------|---------------|----------------------------------------|
| i.    | Président     | Aled Rhys-Jones                        |
| ii.   | Conseillère 1 | Christel Gbaguidi, Bénin               |
| iii.  | Conseiller 2  | Tim Jebesen, États-Unis                |
| iv.   | Conseillère 3 | Ksenia Nesterova, Fédération de Russie |
| v.    | Conseiller 4  | Patrick Schoenstein, France            |
| vi.   | Conseiller 5  | Stephen Tobias, Canada                 |
| vii.  | Conseillère 6 | Anna-Karin Waldemarson, Suède          |
| viii. | Conseillère 7 | Sofia Wegelius, Finlande               |
  - b. Élections Vote de l'AG

*L'Assemblée Générale s'interrompt brièvement pendant que les membres du Council nouvellement élus prennent leur place.*

15. Déclaration de vision de l'AITA/IATA par le nouveau président
16. Autres propositions soumises à l'examen de l'Assemblée Générale Vote de l'AG
17. Budget 2021 – 2022
  - a. Budget proposé Vote de l'AG
18. Lieux d'accueil pour la 38e AG en 2022, la 39e AG en 2023 et la 40e AG en 2024
  - a. Présentation du Japon pour le PAT2022
19. Questions Diverses
20. Clôture de la 37ème Assemblée Générale de l'AITA/IATA asbl

# **Association Internationale du Théâtre Amateur Statuts**

## **I. NOM, ENREGISTREMENT, BUT ET DUREE**

### **Article 1**

L'association prend la dénomination "Association Internationale du Théâtre Amateur - International Amateur Theatre Association - Asociación Internacional del Teatro Amateur", elle est désignée par le sigle "AITA/IATA asbl", par après nommée "l'Association".

### **Article 2**

L'Association est constituée comme une organisation sans but lucratif, selon la Loi Belge sur les organisations sans but lucratif (asbl - vzw) du 27 juin 1921, modifiée le 2 mai 2002 (par après référencée par "la Loi Belge sur les organisations sans but lucratif").

Le siège social de l'Association est établi en Belgique, Rue Washington, 40 - 1050 Bruxelles, dans le district judiciaire de Bruxelles. Il est à la discrétion du Conseil de changer l'adresse enregistrée de l'Association si nécessaire, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale après le changement.

L'Association est enregistrée sous le numéro 0863.683.050

### **Article 3**

L'Association est constituée en vue de :

- a) propager et défendre l'art dramatique par tous les groupements théâtraux du monde, sans rémunération des buts artistiques et culturelles ;
- b) promouvoir par des contacts et des rapports internationaux permanents les points communs d'activités de ses membres ;
- c) coordonner les actions de ses membres dans leurs missions de développement de la personne humaine et d'éducation par le théâtre ;
- d) faciliter les échanges internationaux entre tous les groupements de théâtre amateur.

Pour atteindre ces buts, l'Association emploiera les moyens suivants :

- a) organisation et participation à l'organisation de congrès internationaux, conférences, séminaires, festivals, cours, expositions et toutes autres activités ;
- b) publication ou aide à la publication et à la diffusion de livres, revues et pièces de théâtre ;
- c) entretien d'un ou plusieurs centres de soutien, de documentation ou d'étude sur le théâtre amateur ;
- d) coopération avec d'autres organisations internationales poursuivant les mêmes buts dans le domaine du théâtre ou, plus généralement, de la culture.

L'Association peut prendre ou soutenir toute initiative et organiser toute activité contribuant ou pouvant contribuer à ses objectifs.

### **Article 4**

L'Association a été constituée pour une durée illimitée.

## **II. MEMBRES**

### **Article 5**

Le nombre de membres de l'Association n'est pas limité. Son minimum est fixé à trois (3) membres.

## **Article 6**

Les admissions des Membres Centres Nationaux sont décidées par l'Assemblée Générale de l'Association (par après référencée par AG) sur proposition du Conseil. Le Conseil peut accepter, à titre provisoire, l'admission de nouveaux membres. Cette admission devra être confirmée par la plus prochaine AG.

Un Membre Centre National (par après référencée par Membre) est un réseau, un concentrateur d'activités, au niveau local et mondial, travaillant de façon proactive dans le domaine du théâtre amateur et un organisme officiel représentant l'activité du théâtre amateur au niveau national, où "national" indique qu'il s'agit d'une "nation" ou d'un "territoire autonome".

## **Article 7**

Chaque année, les Membres devront s'acquitter du paiement de la cotisation correspondante à leur catégorie d'adhésion, dont le montant est fixé par l'AG. Le montant maximum de cette cotisation est de cinq milles (5.000) euros.

Le non-paiement par un Membre de la cotisation entraînera automatiquement la démission de fait dudit Membre.

## **III. ASSEMBLEE GENERALE**

### **Article 8**

Un Membre qui est à jour de sa cotisation dispose de six (6) voix dans l'Assemblée Générale.

Un Membre peut déléguer son vote en donnant procuration à un autre Membre. Un Membre ne peut être porteur d'une procuration seule.

Une personne physique ne peut agir au nom d'un maximum de deux (2) Membres.

### **Article 9**

Les Membres démissionnaires, radiés, suspendus ou exclus, ainsi que leurs héritiers ou ayants droit d'un Membre décédé, n'ont aucun droit sur le fonds social de l'Association. Ils ne peuvent réclamer ou requérir ni relevé, ni reddition de compte, ni inventaire. Ils ne peuvent non plus faire apposer des scellés ni procéder à une saisie conservatoire.

### **Article 10**

L'AG détient le pouvoir législatif au sein de l'Association. Les pouvoirs qui sont exclusivement réservés à l'AG sont les suivants :

- a) la modification des Statuts ;
- b) la nomination et la révocation des Conseillers et du Président de l'Association ;
- c) l'octroi de la décharge en faveur des Conseillers au vue de leurs obligations comme Conseillers de l'Association ;
- d) l'approbation du budget et des comptes de l'Association ;
- e) la dissolution de l'Association et la destination des fonds nets de l'Association après dissolution volontaire ;
- f) l'exclusion des Membres de l'Association ;
- g) la transformation de l'Association en société à finalité sociale ;
- h) tous les cas où les Statuts l'exigent.

En plus des pouvoirs mentionnés ci-dessus, l'AG a le pouvoir de nommer une ou des personne(s) indépendante(s), qui ne peuvent pas être des Conseillers, en tant que "tierce partie" aux fins d'examen des comptes.

### **Article 11**

L'AG est présidée par le Président de l'Association ou par un autre président nommé par l'AG en début de séance.

## Article 12

L'AG est convoquée par le Président de l'Association, au nom du Conseil ou quand un cinquième (1/5) des Membres de l'Association le demande au Conseil, par tout moyen de communication approuvé par le Conseil. Dans les deux cas précédents, la convocation doit intervenir au moins huit (8) semaines avant l'AG. Cette convocation doit inclure un projet d'ordre du jour de l'AG.

Toute proposition signée par au moins un vingtième (1/20) des Membres de l'Association est portée à l'ordre du jour de l'AG. Une telle proposition doit parvenir au Secrétariat au moins quatre (4) semaines avant l'AG. L'ordre du jour définitif de l'AG, contenant toutes les propositions des Membres de l'Association et tous les documents y afférant, sera communiqué aux Membres de l'Association au plus tard deux (2) semaines avant l'AG.

Le Conseil a le pouvoir de définir le format d'organisation de l'AG, physique ou digital, ainsi que les procédures et/ou systèmes de vote pendant l'AG. Le vote peut être manuel, postal, électronique ou digital, ou par tout moyen que le Conseil juge approprié.

Les abstentions et/ou les votes nuls ne sont pas pris en compte lors du décompte des voix et de la définition des majorités. Les abstentions et/ou les votes nuls ne sont pas comptés comme des votes négatifs.

L'AG peut seulement statuer sur des questions qui sont à l'ordre du jour.

## Article 13

### ***Validité de la composition de l'AG***

Quel que soit le nombre de Membres présents ou représentés, l'AG est **valablement constituée** sauf pour les décisions relatives à :

- a) la modification des Statuts ;
- b) la modification qui porte sur les buts de l'Association ;
- c) la dissolution de l'Association.

Les décisions relatives à la modification des Statuts et à la dissolution de l'Association requièrent la présence ou la représentation d'au moins deux tiers (2/3) des Membres de l'Association.

Si, en conformité avec l'article 8 de la Loi Belge des organisations sans but lucratif, les critères de validité de composition mentionnés ci-dessus ne sont pas remplis, une seconde AG peut être convoquée quel que soit le nombre de Membres présents ou représentés.

Cette seconde AG ne peut être tenue moins de seize (16) jours après la première AG.

### ***Décisions de l'AG***

Toutes les **décisions** sont prises à une simple majorité de voix (cinquante pour cent (50%) plus une (1)) des Membres présents ou représentés à l'AG, à l'exception de celles qui sont prises en conformité avec l'article 7 de la Loi Belge sur les associations sans but lucratif :

- a) l'exclusion des Membres ;
- b) la modification des Statuts ;
- c) la modification qui porte sur les buts de l'Association ;
- d) la dissolution de l'Association.

Les décisions relatives à l'exclusion d'un Membre, autant que celles relatives à la modification des Statuts, sont prises à une majorité de deux tiers (2/3) des voix des Membres présents ou représentés.

Les décisions relatives à la modification de des Statuts concernant les buts de l'Association, ainsi que celles relatives à la dissolution de l'Association, sont prises à une majorité de quatre cinquièmes (4/5) des voix des Membres présents ou représentés.

## **IV. CONSEIL, COMITES ET RESAUX**

## Article 14

L'AG délègue l'administration et la gestion quotidienne de l'Association au Conseil.

L'AG nommera au travers d'un processus électoral un (1) Président et un maximum de huit (8) Conseillers.

Les Conseillers et le Président forment conjointement le Conseil. Leur mandat (le Mandat) n'est pas rémunéré par l'Association.

Le Conseil a l'autorité de nommer ou exclure parmi ses Conseillers des responsables (les Responsables) appropriés tels que Trésorier, Secrétaire, ou n'importe quelle fonction que le Conseil jugera nécessaire.

Les Responsables peuvent démissionner ou être exclus de leurs fonctions assignées sans effet sur leur Mandat.

Le Président et les Conseillers de l'Association sont des personnes physiques.

## **Article 15**

La durée des Mandats du Président de l'Association et des Conseillers est de quatre (4) ans.

Un individu peut effectuer un maximum des trois (3) Mandats consécutifs au Conseil dont un maximum de deux (2) Mandats consécutifs comme Conseiller ou un maximum de deux (2) Mandats consécutifs comme Président.

En cas de circonstances exceptionnelles, l'AG peut prolonger le Mandat du Président, d'un ou de plusieurs Conseillers pour une période définie par l'AG. Cette décision requiert une majorité des deux tiers (2/3) des Membres présents ou représentés à l'AG.

Le Mandat d'un Conseiller et/ou d'un Président cesse :

- a) à la fin de son Mandat ;
- b) si l'AG décide de mettre fin au Mandat. Cette décision requiert une simple majorité à l'AG ;
- c) à réception d'une lettre de démission (par courrier postal ou électronique, ou toute forme de texte écrit) au Conseil.

Si un Conseiller (ainsi que le Président) ne peut achever son Mandat, quelle que soit la cause, son Mandat compte pour un Mandat complet.

Si un poste au Conseil devient vacant, en raison du décès, de l'incapacité ou de la démission d'un Conseiller, le Conseil peut provisoirement le remplacer jusqu'à l'AG suivante. La personne nommée fonctionnera comme un Conseiller sans droit de vote.

## **Article 16**

Le Conseil est convoqué par le Président de l'Association, par tout moyen que le Conseil considère approprié, au moins deux fois entre deux AG. Le Conseil est valablement constitué si 5 Conseillers sur 9 sont présents ou dûment représentés.

Le Conseil a le pouvoir de définir le format d'organisation de ses réunions, physiques ou digitales, ainsi que les procédures et/ou systèmes de vote pendant les réunions du Conseil. Le vote peut être manuel, postal, électronique ou digital, ou par tout moyen que le Conseil juge approprié.

Un Conseiller peut déléguer son vote en donnant procuration à un autre Conseiller. Un Conseiller ne peut être porteur d'une procuration seule.

## **Article 17**

Le Conseil a les pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion quotidienne de l'Association.

A moins qu'un pouvoir ne soit, par la Loi Belge sur les associations sans but lucratif ou par ces Statuts, explicitement déclaré comme appartenant à l'AG, tous les pouvoirs sont considérés être sous l'autorité du Conseil.

Le Conseil peut nommer un(e) contractuel(le) et déterminer ses fonctions et sa rémunération.

Le Conseil a le pouvoir de déléguer la gestion quotidienne de l'Association ainsi que la signature à un(e) contractuel(le).

## **Article 18**

### **a) Relations externes**

Le Conseil peut établir ou terminer toute relation opérationnelle, à tout moment, avec toute partie appropriée, personne physique, association de fait ou entité légale, dans l'intérêt de l'Association. Ces partenariats opérationnels sont appelés **Réseaux**.

### **b) Relations internes**

Le Conseil peut établir ou supprimer, au sein de l'Association, un ou plusieurs **Comités**, éventuellement présidé(s) par un coordinateur ou une équipe coordinatrice. Le cas échéant, le Conseil approuvera un Règlement Intérieur de ce(s) Comité(s).

Le Conseil nomme les membres et le coordinateur de chaque Comité. Le Conseil peut terminer la nomination d'un coordinateur ou d'un membre d'un Comité, à n'importe quel moment.

## **V. LANGUES**

## **Article 19**

Les langues qui sont employées dans les affaires officielles menées par l'Association sont le français, l'anglais et l'espagnol. En cas de difficultés d'interprétation des Statuts et/ou des documents officiels de l'Association, le français fera foi.

Le Conseil doit s'assurer que les compétences suffisantes doivent être réunies au sein du Conseil afin de garantir que les questions linguistiques et culturelles soient correctement abordées.

## **VI. DIVERS**

## **Article 20**

L'Association est représentée dans les accords juridiques, y compris ceux où un fonctionnaire ou un représentant de la loi interviennent, et dans des actions en justice soit par le Président de l'Association, soit par deux Conseillers.

## **Article 21**

L'année comptable est fixée du 1er avril au 31 mars.

## **Article 22**

En cas de dissolution volontaire de l'Association, l'AG nomme deux (2) liquidateurs et définit leurs pouvoirs.

## **Article 23**

En cas de dissolution volontaire ou judiciaire de l'Association, à quel que moment et pour quelle que cause que ce soit, l'actif net de l'Association sera affecté à une association impliquée dans un domaine similaire et ayant des buts semblables à l'Association, en accord avec l'AG.

Un tel accord est pris à une simple majorité de voix (cinquante pour cent (50%) plus un (+1)) des Membres présents ou représentés.

## **Article 24**

Toutes les décisions de l'AG et du Conseil sont enregistrées sous forme de minutes et signées par le Président de l'Association. L'enregistrement des minutes est conservé au siège social où tous les Membres et les tierces parties peuvent les consulter.

## **Article 25**

Tout ce qui n'est pas explicitement déclaré dans ces Statuts est défini par la Loi Belge, en particulier la Loi sur les organisations sans but lucratif.

Fait à Lingen (Ems), Allemagne, le 28 juin 2018



## **Procès-verbal de la 36<sup>ème</sup> Assemblée Générale de l'AITA/IATA asbl, 1 août 2020 par Zoom**

**1. Ouverture officielle et bienvenue à la 36<sup>e</sup> Assemblée générale** - La présidente de l'AITA/IATA, Béatrice Cellario, a déclaré ouverte la 36<sup>e</sup> Assemblée générale (AG) de l'AITA/IATA. Elle a souhaité la bienvenue aux délégués à l'AG Zoom imposée à l'Association par la crise du COVID-19.

**2. Nomination du président de la 36<sup>e</sup> Assemblée générale** - Le Conseil a proposé Dirk De Corte et en l'absence d'objections, il a été nommé.

a. Le président a ouvert les travaux en remerciant les délégués et a décrit les dispositions prises pour cette AG Zoom unique. Il espère un débat et une discussion ouverts, constructifs et inclusifs. Il a rappelé aux délégués la nécessité de prévoir du temps pour la traduction afin d'assurer une compréhension correcte par tous.

**3. Nombre de membres représentés** - Dirk De Corte, en tant que président, a confirmé que 20 membres avaient rempli et renvoyé leur formulaire de délégué avant la date limite du 1<sup>er</sup> juillet, mais seulement 19 membres s'étaient connectés. Quarante et un délégués avaient confirmé par écrit qu'ils seraient représentés, mais tout le monde ne s'était pas connecté à ce stade. Il n'y a eu aucun vote par procuration. Sept autres associés avaient demandé à observer l'AG. Il s'agissait de : De WAANzin (Belgique) ; The Questors Theatre (Grande-Bretagne) ; Theatrehouse Network et Poupoulo (Grèce) ; Mary Pears (Irlande) ; Teatro De Balugas (Portugal) ; Piano Theatre (Fédération de Russie).

a. Le président a confirmé que l'Assemblée générale était légalement constituée et que les délégués avaient correctement reçu les documents de l'Assemblée générale. Les délégués des **19** membres (centres nationaux) suivants avaient le droit de vote :

Autriche - 6 voix; République tchèque - 6 voix; Danemark - 6 voix; Féroé (les) - 6 voix; France - 6 voix; Allemagne (BAG & BDAT) - 6 voix; Grande-Bretagne - 6 voix; Israël - 6 voix; Italie - 6 voix; Japon - 6 voix; Lettonie - 6 voix; Lituanie - 6 voix; Monaco - 6 voix; Macédoine du Nord - 6 voix, Fédération de Russie - 6 voix; Slovaquie - 6 voix, Espagne - 6 voix; Suède - 6 voix; États-Unis - 6 voix. Un total de **114 voix**.

b. Dirk De Corte a confirmé que le quorum était atteint pour cette AG. Un sondage de test réussi a été organisé.

**4. Approbation du procès-verbal de la 35<sup>e</sup> Assemblée générale, Saint John, Canada 2019** - Dirk a noté que le procès-verbal de la 35<sup>e</sup> AG était dans le livre du forum en ligne. Il n'y a eu aucune question et les délégués ont été invités à voter en utilisant le sondage en ligne.

**À l'aide du sondage en ligne, les minutes ont été approuvées par 95% des délégués**

### **5. Rapports de l'AITA/IATA asbl 2019-2020**

a. *Rapport du Conseil par la présidente Béatrice Cellario* - Dirk De Corte a indiqué que le rapport du Conseil était dans le Livre du Forum. Il a partagé en ligne les commentaires supplémentaires écrits de la présidente Béatrice Cellario (à trouver à l'**Annexe A** de ces minutes). Il n'y a pas eu d'autres questions et les délégués ont été invités à voter en utilisant le sondage en ligne.

**À l'aide du sondage en ligne, le rapport a été approuvé à l'unanimité**

b. La présidente Béatrice Cellario a informé l'AG qu'au cours d'une récente réunion du Conseil Zoom, les conseillers avaient discuté d'une proposition de conseiller Christel Gbaguidi concernant

le CYTheatre (Théâtre pour les Enfants et la Jeunesse). Il souhaitait faire une brève déclaration qui faisait suite à sa présentation à l'AG 2019 à Saint John, au Canada. Mais il reste encore beaucoup à faire avant que le projet ne soit officiellement annoncé et son impact financier ne se reflète pas dans le budget publié. Le Conseil tiendrait les Membres et Associés informés des progrès.

c. Christel Gbaguidi a noté qu'il y avait 230 participants sur la page Facebook du Théâtre CY. Ils ont été invités à participer au projet *Let Them Get Into Play*. Ce sera une plate-forme pour unir les personnes travaillant ensemble sur le théâtre. La plateforme sera un moyen de soutenir des groupes de pays en développement et de les aider à participer à des festivals internationaux. Il a souligné qu'il en était encore au stade de l'idée et que des travaux supplémentaires étaient nécessaires, mais il espérait voir des résultats bientôt. L'objectif était d'unir les personnes impliquées dans l'AITA/IATA et d'aider à rassembler des fonds pour permettre à l'AITA de devenir plus efficace. Il en écrira davantage et en discutera avec les membres et associés. Dirk l'a remercié pour la présentation et a déclaré que les délégués en entendraient davantage à Monaco.

**6. Rapport financier par le conseiller / trésorier Villy Dall** - Villy Dall renvoie les délégués aux rapports financiers à partir de la page 20. Il note que dans le livre du Forum français à la page 21, « Revenu Total » doit indiquer 14 874 € (et non 14 094 €). Villy a noté que si le budget réel était comparé à celui proposé en 2019 à Saint John, une économie d'environ 4000 € avait été réalisée en réduisant les dépenses. Cela a également réduit le déficit de 14 000 € à 10 000 €. La réduction des dépenses était le résultat d'une réduction des coûts de fonctionnement, à savoir l'annulation due au COVID-19 de la réunion de printemps du Conseil prévue à Nizhny Novgorod, en Russie. Villy Dall a noté que la valeur nette au 31 mars 2020 était de 45000 € plus 18000 € de fonds alloués, soit un total de 64000 € de fonds dans l'Association. Villy Dall a fait référence au rapport des commissaires au compte, tous deux présents, qui avaient confirmé les comptes. Villy Dall a demandé s'il y avait des questions.

a. *Nadia Barcoli, Monaco*, a posé des questions sur la signification de l'article Frais CEC 450 € dans le relevé de solde. Villy a expliqué l'accord avec la CEC selon lequel l'AITA/IATA perçoit les frais d'adhésion à la CEC en même temps que les frais de l'AITA/IATA et transfère les fonds à la CEC et que 450 € était le montant restant à transférer à la CEC le 31 mars 2020.

b. *Josef Hollos, Autriche*, a posé des questions sur l'impact de l'augmentation des frais d'adhésion et des abonnements des associés sur l'AITA/IATA. Anne Gilmour, Secrétariat, a noté que sur les 37 Membres qui avaient payé en 2019, seuls quatre n'avaient pas encore payé. Soixante-cinq associés avaient payé à ce jour et 17 de ceux qui avaient payé en 2019 ne l'avaient pas encore fait. Elle a suggéré que l'impact du COVID-19 était plus important sur les petites organisations qui avaient moins de ressources. Nadia Barcoli a posé des questions sur le niveau des frais d'associé qui, selon Anne Gilmour, était de 75 €, 50 €, 50 €, 25 € respectivement pour les catégories 1 à 4 de l'IDH (L'indice de développement de genre) UN (Nations Unies).

c. Dirk De Corte a demandé aux délégués d'approuver le rapport financier présenté par le Conseil à l'aide du sondage en ligne.

**À l'aide du sondage en ligne, le rapport financier a été approuvé par 95% des délégués**

**7. Décharge au Conseil** - Dirk De Corte a confirmé que le sens de ce vote était que les délégués reconnaissent que l'AG donne décharge aux conseillers élus de l'AITA/IATA confirmant qu'ils ont agi de bonne foi et dans le cadre de l'autorité qui leur est accordée conformément à

l'article 17 de la Constitution de l'AITA/IATA. Dirk a demandé aux délégués de confirmer qu'ils avaient donné leur décharge aux conseillers en utilisant le sondage en ligne.

**En utilisant le sondage en ligne, les délégués ont approuvé la décharge aux conseillers à l'unanimité**

**8. Budget pour 2020-2021** - Villy Dall a noté que ce budget révisait celui présenté en 2019 à Saint John, Canada. Il a évoqué la discussion lors de cette AG sur la nécessité pour le Conseil de réduire les dépenses, qui concernaient principalement les frais de secrétariat et les frais d'hébergement du Conseil. Il a noté que le Secrétariat était essentiel pour l'organisation - comme l'ont également déclaré les délégués à Saint John. Le déficit avait été ramené de 14 000 euros à 7 800 euros car les réunions avaient eu lieu en ligne, mais il était important de se réunir physiquement de temps en temps. Il a noté que ce budget avait réduit les coûts de fonctionnement de 11 500 EUR à 6 500 EUR. Si la plupart des réunions du Conseil devaient avoir lieu par Zoom, il y aurait suffisamment de fonds pour une réunion physique. Il n'y a pas eu de questions et Dirk De Corte a demandé aux délégués de voter sur le budget proposé pour le sondage en ligne du 1er avril 2020 au 31 mars 2021.

**Grâce au sondage en ligne, le budget 2020-2021 a été approuvé par 95% des délégués**

**9. Budget pour 2021 - 2022** - Villy Dall a noté qu'il s'agissait d'un budget très provisoire mais réalisé en utilisant le même modèle que le budget 20-21. Il a montré un déficit de 9300 € dû principalement à d'éventuelles dépenses nécessaires pour l'AG 2021. Il a noté que le texte sur la valeur nette estimée au bas de la page 29 devrait se lire le 31 mars 2021 (et non le 31 mars 2022). Il a noté que si les deux budgets étaient réalisés, la valeur nette ne serait que de 27 000 € au 31 mars 2022, tandis que les fonds alloués restants dépendront bien entendu des dépenses de l'AITA/IATA. Il n'y a pas eu de questions et Dirk De Corte a demandé aux délégués de voter sur le budget proposé pour le 1er avril 2021 au 31 mars 2022.

a. *Patrick Schoenstein, France* a remercié Villy pour son travail en cette période difficile. Il a noté que depuis l'AG 2015 à Ypres, les délégués de l'AITA/IATA avaient voté sur un budget déficitaire. Il voulait que les délégués soient conscients du fait que cela ne pouvait pas durer éternellement car cela signifiait que l'AITA/IATA se mettait dans une situation de mort inévitable. Il votera en faveur du budget, mais tous les délégués doivent se demander comment ils peuvent aider l'organisation. À Saint John, il avait pris la responsabilité d'organiser une réunion du Conseil qui se tiendra en avril 2021.

b. Il n'y a pas eu d'autres commentaires et Dirk De Corte a demandé aux délégués de voter en utilisant le sondage en ligne.

**À l'aide du sondage en ligne, le budget pour 20201-2022 a été approuvé par 90% des délégués**

c. Villy a ensuite soulevé quatre questions. i. L'AITA/IATA peut-elle réduire les dépenses du Secrétariat ? ii. L'AITA/IATA peut-elle réduire ses frais de réunion et de voyage et trouver des membres ou des associés pour accueillir les réunions du Conseil de l'AITA/IATA afin que seuls les frais de voyage pour le secrétariat et les bourses de voyage pour les conseillers traversant les continents soient engagés ? iii. Les cotisations et les abonnements associés peuvent-ils être à nouveau augmentés en 2022 ? iv. Comment faire adhérer davantage de membres (Centres nationaux) et d'associés ?

d. Dirk De Corte a remercié Villy Dall pour ses questions. *Torben Sundqvist, Suède* a fait remarquer qu'un forum de ce type ne convenait pas du tout à la discussion de ces questions. *Mary Pears, Irlande*, en réponse à la question d'obtenir plus d'associés, était de leur donner un vote. Dirk De Corte a noté que lors de la prochaine réunion des délégués à Monaco, ce serait sûrement une question qui sera abordée très sérieusement et sur laquelle le Conseil travaillerait.

**10. Autres propositions soumises à l'examen de l'Assemblée générale** - Dirk De Corte a confirmé qu'aucune proposition n'avait été soumise à l'Assemblée générale à la date limite du 3 juillet 2020.

**11. Mise à jour sur le Ege Forum mondial et l'AG en 2021 (Monaco), 17-22 août 2021** - Bien que ce point soit à l'ordre du jour après l'annonce de la Ez<sup>e</sup> AG, Dirk De Corte a suggéré que pour la suite chronologique, conseiller Pierre Cellario devrait faire sa déclaration. Cela a été convenu et les déclarations se trouvent à l'Error! Reference source not found.

a. *Patrick Schoenstein, France* a demandé des éclaircissements sur la question de savoir si les membres (centres nationaux) avaient été invités à proposer deux ou trois spectacles pour Monaco ? Pierre a confirmé que c'était la tâche du Membre de faire ce qu'il voulait, mais cela facilitait le travail du comité mixte, si les Membres (centres nationaux) ne proposaient qu'un seul spectacle. *Patrick Schoenstein* a également suggéré qu'à l'avenir, l'AITA/IATA ne devrait tenir une AG physique que lorsqu'elle a lieu parallèlement à un Festival (2021 et 2023 et ainsi de suite) et utiliser ce format pour les Assemblées générales 2022, 2024, 2026 et ainsi de suite.

**12. Annonce du lieu d'accueil de la eu<sup>e</sup> Assemblée générale en 2022** - La présidente Béatrice Cellario a noté qu'aucun lieu pour la 38<sup>e</sup> AG et le Festival International n'avait encore été reçu. Les membres ont été encouragés à se demander s'ils seraient en mesure d'accueillir l'événement.

**13. Questions des Associés** - La présidente Béatrice Cellario note que les Associés AITA/IATA ont été invités à soumettre une question écrite. L'un avait été reçu *d'Andrea Bath*, associé, The Questors Theatre de Londres. Elle avait demandé : « Comment soutenons-nous le mouvement Black Lives Matter afin que nous puissions faire une différence ? » président Béatrice a répondu à la question par un texte écrit qui se trouve à l'Error! Reference source not found.. Elle a également fait remarquer que c'était une question difficile à traiter. En l'absence de réponse des délégués, Andrea Bath a répondu en remerciant la présidente pour sa réponse qui a été très appréciée.

**14. Questions de l'assistance** - Dirk De Corte demande si les délégués ont des questions à soulever.

a. *Josef Hollos, Autriche* note que lors de l'AG 2019 à Saint John, au Canada, les délégués ont demandé au Conseil et à Christel de travailler davantage avec IDEA (Association Internationale Théâtre et Éducation) et ASSITEJ (Association internationale du théâtre pour enfants et jeunes). Conseiller Aled Rhys-Jones a répondu que le Conseil était en discussion avec Dagmar Höfferer d'IDEA et le Centre national de l'Autriche pour voir comment l'AITA/IATA pourrait aider à promouvoir le congrès Drama in Education en 2021. Christel Gbaguidi serait également incluse dans ces conversations pour voir comment mieux des liens pourraient être développés. *Dagmar Höfferer, Autriche* a déclaré qu'elle avait été en contact avec Aled Rhys Jones et a envoyé au Conseil un concept qui rend possible des rencontres en face à face et en ligne. Elle était toujours en discussion avec lui à ce sujet et souhaite continuer à rendre cela possible. J'espérais également être en contact avec Christel pour en discuter.

- b. *Alejandro Cavadas, Espagne* avait une question pour Villy (Zoom chat). Il a demandé « Comment améliorer la situation financière de l'AITA/IATA, pouvons-nous accéder à des subventions de l'Union européenne, de l'UNESCO (l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture) ou d'autres organisations internationales, ainsi qu'à la recherche de sponsors pour ses événements ? » Villy Dall a pensé qu'il serait peut-être possible d'accéder aux fonds européens. Il y a eu une coopération avec l'EFAT (Forum européen du théâtre amateur entre CEC, CIFTA et NEATA) mais il n'avait pas présenté de projets susceptibles de générer des fonds. Il a noté que l'accès aux fonds de l'UE pourrait être coûteux car une assistance professionnelle serait nécessaire. Il a ajouté que l'AITA/IATA était une organisation mondiale et que les subventions de l'UE étaient principalement destinées aux activités de l'UE. C'était un domaine dans lequel Aled Rhys-Jones avait de l'expérience grâce à AMATEO (European Network for Active Participation in Cultural Activities). Aled Rhys-Jones a noté que l'argent était disponible en Europe et que peut-être après le COVID, encore plus d'argent pourrait être disponible pour reconstruire les communautés. Mais les candidatures devraient provenir des organisations européennes - NEATA, CEC et CIFTA. S'il y avait une volonté de se rassembler pour faire cela, parlons-en. Il a estimé que l'AITA/IATA devait commencer à parler à des organisations sœurs qui ne sont pas impliquées dans le théâtre, telles que celles impliquées dans la danse ou le chant amateur, pour comprendre comment elles fonctionnent et comment elles ont accès aux fonds.
- c. *Ramon Costa, Espagne*, a demandé si l'AITA/IATA pouvait ouvrir le site Web pour des publicités et des publicités susceptibles de rapporter plus d'argent. Villy a noté que l'UNESCO ne reconnaît qu'une seule organisation pour le théâtre et c'est l'ITI (Institut International du Théâtre) pour le théâtre professionnel. Mais la présidente Béatrice Cellario a noté que pour soutenir les pays en développement, chaque Membre pouvait accéder aux fonds de l'UNESCO via ses comités nationaux.
- d. *Josef Hollos, Autriche* a participé à des réunions de l'UNESCO et s'est demandé si davantage pouvait être fait pour établir des contacts. Béatrice a noté qu'ils envoyaient des invitations mais généralement trop tard.

**15. Clôture de la 36<sup>e</sup> Assemblée générale de l'AITA/IATA asbl** – président Béatrice Cellario remercie Dirk De Corte pour sa gestion de cette première Assemblée générale AITA/IATA en ligne et conseiller Carlos Taberneiro pour sa traduction en espagnol. Elle était désolée de ne pas pouvoir avoir le genre de discussion qui se déroulait habituellement à l'Assemblée générale, mais elle avait hâte de revoir tout le monde à Monaco en août 2021, lorsqu'il y aurait une discussion ouverte sur le financement et la diversité.

La réunion est levée à 14h 25m

## **Intervention Présidente Beatrice Cellario sur le rapport du Conseil 2019 - 2021**

Je vais évoquer les points marquants de l'activité du Conseil depuis la dernière AG.

Il est bien évident d'aborder en premier lieu l'impact que la crise sanitaire a eu sur la Culture et en particulier le Théâtre Amateur. Durant cette période, le Conseil a pris contact avec ses Membres qui ont fait remonter des informations sur leurs réactions, leurs réponses à cette crise. Il ressort que, comme nous nous y attendions, nos Membres ont été touchés économiquement, car les recettes des spectacles étaient nulles, et artistiquement, car ils ont subi l'annulation de toutes leurs activités.

La plupart des événements attendus pour la Journée Mondiale du Théâtre ont été annulés, et il est dommage que ce soit arrivé pour la première entrée en ligne du site de l'AITA consacré à cette journée.

Les Festivals officiels de l'AITA/IATA ont été impactés, celui de Toyama au Japon a été reporté et celui de Rizhao en Chine a dû arrêter son processus d'appel à candidatures. Le Mondial du Théâtre de Monaco 2021 a, quant à lui, dû réduire son format, Pierre Cellario l'évoquera dans quelques minutes.

Néanmoins, dans le contexte de la Covid-19, le Conseil a quand-même poursuivi ses activités et s'est réuni de façon virtuelle trois fois entre mai et juillet 2020. Nous sommes vraiment impatients de reprendre nos réunions en présentiel dès que ce sera possible.

Un des problèmes, auquel notre Association doit faire face, reste le cas financier. Nos ressources s'amenuisent et il est nécessaire de trouver des solutions pour y remédier. Une de ces solutions serait d'ouvrir l'Association à plus de Membres et d'Associés. Il est évident que nous ne pourrions attirer un plus grand nombre d'Associés que si l'AITA/IATA leur donne plus de droits. Le Conseil continue à y travailler et fera, probablement pour Monaco, une proposition qui aille dans ce sens, sans léser les Centres Nationaux, sans leur ôter leur pouvoir ni le moindre droit à l'expression.

Je le répète, il n'était pas dans mes intentions de modifier quoi que ce soit au niveau des Statuts, mais la réalité de la situation financière nous pousse à envisager un autre modèle sans léser les Membres actuels, j'insiste.

La question du Théâtre des Enfants et des Jeunes est étudiée par Christel Gbaguidi, qui avec l'aide de Frank Katoola, élabore un projet de recherche de fonds pour soutenir les actions du CYTheatre. Christel vous présentera brièvement une mise à jour du projet qu'il avait soumis à l'Assemblée Générale l'année dernière à Saint-John.

Nous avons souhaité vous tenir informés des conclusions de nos réunions entre deux Assemblées Générales, et depuis Saint-John, vous pouvez suivre les travaux du Conseil grâce aux notes envoyées régulièrement par le Secrétariat. N'hésitez donc pas à intervenir et poser des questions à tout moment de l'année.

A propos des prochaines Assemblées Générales, je dois vous dire qu'après celle de Monaco en 2021, il n'y a pas de lieu prévu pour accueillir celles de 2022 et 2023 et que nous sommes ouverts à toutes propositions de lieu pour ces futures AG ainsi que pour l'organisation de festivals officiels de l'AITA/IATA.

Je sais que l'organisation d'une AG est un énorme travail, mais en s'appuyant, par exemple, sur un festival existant, comme Monaco le fait tous les quatre ans, c'est tout à fait faisable car le Conseil et notre Secrétariat offrent une aide logistique efficace.

Cette année 2020 restera fortement ancrée dans nos mémoires, mais pas forcément pour de bonnes raisons Et il nous incombe de faire en sorte que l'AITA/IATA regarde l'avenir avec sérénité et confiance. Je compte sur la solidarité de tous.

Je vous remercie de votre attention

## Information de Pierre Cellario sur la 17ème édition du MONDIAL DU THEATRE 2021

Comme toutes les manifestations culturelles, le Mondial du Théâtre est touché par la crise économique qui accompagne la crise sanitaire. Ainsi donc, le format du festival a été réduit à 6 jours (au lieu de 10 jours). Il aura lieu du **mardi 17 au dimanche 22 août 2021**. Ce festival recevra 15 troupes (au lieu de 24 habituellement), toujours pour deux représentations. Dix personnes par troupes seront prises en charge pendant 6 jours. Il est à noter que la prise en charge était auparavant de 4 jours pour 10 personnes.

Cinq Colloques se tiendront les matins, deux Ateliers les après-midis.

Le Congrès de l'AITA/IATA aura lieu à l'Auditorium les samedi 21 et dimanche 22 août, les réunions des Comités Régionaux sont prévues le vendredi 20 août.

Sur les élections à Monaco : 1 président et 4 conseillers

TRES IMPORTANT : les candidatures de participation des troupes au festival doivent être envoyées avant le 10 novembre 2020. Je lance un appel aux Centres Nationaux à ce sujet.

Le Comité Mixte sélectionnera les participants fin novembre 2020 et les résultats de la sélection seront communiqués début décembre.

Nous avons hâte de vous retrouver et de célébrer le Théâtre Amateur.

## Réponse à la question sur Black Lives Matter

L'AITA/IATA est une association qui, de par sa nature, sa composition et ses buts, se place toujours dans la protection de la dignité humaine et de la défense des valeurs de respect de la personne, quelle qu'elle soit.

Mais nous ne faisons pas de politique, ni n'interférons dans les religions et croyances.

Ce silence ne veut pas dire que nous sommes neutres, bien au contraire. C'est par nos actes, nos engagements, nos projets, l'esprit qui nous anime tous au sein de notre association, que nous offrons des outils pour lutter contre toute forme de discrimination.

Chacun peut nous rejoindre, quel que soit la couleur de peau, la religion, le sexe, l'orientation sexuelle, l'orientation politique, tout le monde a sa place dans notre combat pour « l'éducation et la compréhension par le théâtre » qui est la devise de l'AITA/IATA.

Le Théâtre Amateur dans sa partie éducative est notre meilleur outil pour faire évoluer les consciences, soyons-en convaincus. Si nous demeurons dans notre rôle alors nous pourrions faire évoluer les choses et agir sur le futur.

Beaucoup de causes sont à défendre : égalité hommes femmes, lutte contre la pédophilie et les féminicides, lutte contre le racisme, défense des minorités opprimées, défense de l'environnement...

Pour cela nous devons jouer notre rôle éducatif, sans être ni opportuniste, ni détaché des réalités. La cause pour laquelle nous devons nous battre c'est le théâtre amateur, car c'est grâce à lui que nous pourrions avoir l'influence que nous souhaitons sur l'avenir.

Enfin, je vous annonce que le Conseil a décidé que le thème en relation avec cette question sera abordé lors du Forum de 2021 à Monaco, il s'agit de la diversité.

Je vous remercie de votre attention.

## **AITA/IATA asbl Council 2020 - 2021**

### **Conseil**

|                             |                                       |
|-----------------------------|---------------------------------------|
| Président                   | Béatrice Cellario (Monaco)            |
| Conseiller (Vice-président) | Rob Van Genechten (Belgique, Flandre) |
| Conseiller (Vice-président) | Aled Rhys-Jones (Grande-Bretagne)     |
| Conseiller (Trésorier)      | Villy Dall (Danemark)                 |
| Conseiller                  | Pierre Cellario (Monaco)              |
| Conseillère                 | Christel Gbaguidi (Benin)             |
| Conseiller                  | Frank Katoola (Ouganda)               |
| Conseiller                  | Carlos Taberneck (Espagne)            |

### **Réunions du Conseil de l'AITA/IATA asbl 2020 - 2021**

Depuis la dernière Assemblée Générale de l'AITA/IATA asbl tenue par Zoom le 1er août 2020, le Conseil de l'AITA/IATA asbl s'est réuni :

- Août 2020 Zoom réunion en ligne (réunion du Conseil après l'AG)
- Octobre 2020 Zoom réunion en ligne
- Novembre 2020 Zoom réunion en ligne
- Décembre 2020 Zoom réunion en ligne
- Janvier 2021 Zoom réunion en ligne
- Mars 2021 Zoom réunion en ligne
- Mai 2021 Zoom réunion en ligne
- Juin 2021 Zoom réunion en ligne
- Juillet 2021 Zoom réunion en ligne

### **Membres actuels de l'AITA/IATA asbl**

#### **Chiffres d'adhésion à l'AITA/IATA asbl au 1 août 2021 :**

- |                     |    |                                                                                                           |
|---------------------|----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| • Centres nationaux | 32 | Versé au plus tard le 31 mars 2021, ou avec l'accord du Conseil, dans un délai prorogé du 31 juillet 2021 |
| • Associés          | 63 | Versé au plus tard le 31 mars 2021, ou avec l'accord du Conseil, dans un délai prorogé du 31 juillet 2021 |

**Pays et territoires représentés** 55

#### **Associés au 1 août 2021 :**

Depuis la fin du 31 août 2020, **7** nouveaux associés ont rejoint l'AITA/IATA asbl.

### **Nouvelles demandes d'adhésion 2018 -2019 à ratifier par l'Assemblée générale :**

Il n'y a pas de nouvelles demandes d'adhésion qui nécessitent une ratification.



# Rapport d'activité du Conseil 2020-2021

Chers Membres de l'AITA/IATA,

Qu'il me soit permis avant tout de vous remercier de participer à l'Assemblée Générale de notre Association, que ce soit en présentiel à Monaco ou virtuellement à travers la connexion Zoom. Il est très important pour notre communauté de se rassembler régulièrement afin de conserver ce lien et de faire évoluer l'Association.

Cette année encore fut marquée par la crise sanitaire qui a frappé le monde. Il fut impossible de réunir les acteurs des troupes, d'assister à des cours de théâtre, de monter des spectacles ou des festivals ou organiser des ateliers publics... La frustration des responsables d'associations de théâtre amateur et d'organiseurs de festivals était immense. Sans doute les contraintes seront-elles levées bientôt, nous laissant entrevoir l'espoir de vivre à nouveau comme avant, tout en prenant en compte les expériences vécues pendant la crise.

Le Conseil de l'AITA/IATA a souhaité s'adapter à ce cadre contraignant, en se tournant vers les possibilités qu'offrent le numérique. Et c'est avec l'aide et le soutien de partenaires tels que le Centre National russe et l'Associé Corredor Latinoamericano de Teatro que nous avons mis en place un festival en ligne en fin d'année 2020 et des ateliers de théâtre en trois langues depuis le début de cette année. Ces deux projets ont pu aboutir grâce à la détermination d'Aled Rhys-Jones assisté de notre administrateur.

En mars, l'AITA/IATA a apporté un soutien effectif au congrès Drama in Education qui se tenait en ligne aussi. Et toujours en ligne, j'ai représenté l'AITA/IATA à l'Assemblée Générale de l'Institut International du Théâtre en décembre 2020 et à la Conférence internationale des ONG partenaires de l'UNESCO en mai dernier. Il en ressort que, malgré la crise sanitaire, le besoin de communication, de liens et d'échanges a été fortement ressenti. Tous ces échanges à travers la planète demeurent très enrichissants. Les participants sont fortement impliqués.

Pour l'instant, les deux festivals en gestation, à Rizhao en Chine et à Nijni Novgorod en Russie, sont reportés à une date ultérieure. Leurs organisateurs, toujours en contact avec Rob Van Genechten, restent motivés.

Depuis l'annonce du premier confinement en mars 2020, le Conseil de l'AITA/IATA s'est réuni chaque mois grâce à Zoom. Anne Gilmour a parfaitement organisé ces réunions virtuelles et su gérer les outils qui nous ont permis de nous rencontrer. Pour chacun de ces Conseils en ligne, vous avez reçu un relevé des décisions prises. Les travaux du Conseil ont été ainsi resserrés et mieux explicités aux Membres durant ces derniers mois. Je tenais à ce que les Membres soient tenus au courant des activités du Conseil et j'espère que cela se perpétuera.

Je n'évite pas d'aborder les finances de l'Association qui sont, comme vous le savez, une préoccupation du Conseil et de chaque Assemblée Générale. Ces deux années 'Covid' nous ont permis d'économiser ces ressources et d'avoir un bilan positif. Mais la question revient sans cesse, comment dépenser moins et/ou comment recevoir plus de subsides. L'augmentation des cotisations votée par l'Assemblée Générale de Saint-John ne suffira pas à générer des revenus permettant l'organisation de réunions ou le soutien à des événements internationaux à long terme. Je saisis cette occasion pour lancer un appel pour l'accueil de réunions du Conseil entre autres par nos Membres, lors de festivals qu'ils organisent.

Lors de l'Assemblée générale de l'AITA/IATA 2018 à Lingen, en Allemagne, les délégués ont accepté une proposition du Conseil visant à modifier le but du Fonds de solidarité. En plus de créer un nouveau Fonds de développement stratégique, le Conseil a profité de l'occasion pour revoir les termes et conditions de subvention.<sup>1</sup>

Nous avons aussi tenu compte du ressenti de la dernière Assemblée Générale et envisagé de vous proposer un remaniement des Statuts de l'Association. L'approbation de nouveaux Statuts, qui incluraient une nouvelle catégorie de membres, pourraient contribuer à un certain équilibre financier.

À cette Assemblée Générale 2021, organisée par le Studio de Monaco, toutes les parties du monde ne seront pas présentes. Mais, à l'heure où j'écris ces lignes, je constate quand-même que, compte tenu des circonstances, un nombre non négligeable de délégués se sont inscrits. Cela traduit l'intérêt des Membres pour l'AITA/IATA.

Ces deux années passées depuis l'Assemblée Générale de Saint-John ont été une expérience de vie comme jamais je n'en ai eu. Et je remercie mes collègues du Conseil de leur travail et de leur soutien bienveillant.

Je souhaite au prochain Président de l'AITA/IATA un mandat riche en événements !



Béatrice CELLARIO  
Présidente de l'AITA/IATA 2019-2021  
Monaco, le 22 juin 2021

---

<sup>1</sup> Les deux documents en **Annexe E et F** à la fin de ce Livre du Forum.

# Programme de formation en ligne en collaboration avec CLT - Corredor Latinoamericano de Teatro

## Contexte

En 2020, le Corredor Latinoamericano de Teatro - CLT a approché le Conseil de l'AITA/IATA avec une demande de soutien de projet de l'ancien Fonds pour la Culture et l'Éducation de AITA/IATA. À la suite de discussions au sein du Conseil et d'un certain nombre de réunions en ligne avec CLT, une proposition révisée a été approuvée par le Conseil de l'AITA/IATA. À l'**Annexe D** se trouve une analyse SWOT de Manuel Ortiz, directeur CLT.

## Le projet

Le CLT a accepté d'organiser trois ateliers – un en espagnol, un en français et un en anglais. Chaque atelier doit avoir un thème général et comprendre quatre sessions Zoom distinctes d'une heure et demie qui se tiendront un lundi sur deux en début de soirée, heure de Paris. Le tout gratuit jusqu'à 30 participants et les vidéos Zoom de chaque session disponibles sur le site de l'AITA/IATA pendant deux mois. Le site Web de l'AITA/IATA présentait les détails de chaque session d'atelier ainsi qu'un profil des trois tuteurs et les liens vers les formulaires de réservation en ligne. Un formulaire de rétroaction en ligne a été créé que tous les participants ont été invités à remplir immédiatement après la session.

### *I. Atelier de langue espagnole*

Avec un thème général *de L'improvisation en tant qu'outil Créatif* et se déroulant entre le 18 janvier et le 1er mars 2021, les quatre sessions ont couvert : l'improvisation ; Action ; Personnage ; et l'acteur comme dramaturge. Ils étaient dirigés par Mauro Molina, directeur exécutif de CLT, metteur en scène, dramaturge, interprète, enseignant et producteur argentin, actuellement basé en Espagne.

## Résumé

| Session       | Demandes | Confirmées | Pris part | Formulaire de commentaires |
|---------------|----------|------------|-----------|----------------------------|
| 1             | 38       | 30         | 15        | 12                         |
| 2             | 31       | 31         | 17        | 8                          |
| 3             | 53       | 34*        | 14        | 7                          |
| 4             | 29       | 29         | 10        | 4                          |
| <b>Totaux</b> | 151**    | 124**      | 56        | 31                         |

\* deux étaient des remplaçants / \*\* certains ont postulé pour plus d'une session et ont été approuvés pour plus d'une session

Au total, 97 personnes différentes ont postulé pour participer à une ou plusieurs sessions de 15 pays. Les âges allaient de 18 à 78 ans avec 57 hommes candidats et 40 femmes. Parmi ceux qui ont postulé pour chacun des cours d'espagnol, seuls 38% y ont effectivement participé. Cela a ouvert une discussion sur la psychologie derrière l'engagement à participer à des activités sans frais de participation, ce qui est apparemment courant avec les événements de formation.

Parmi ceux qui ont participé aux séances, l'âge variait de 18 à 75 ans ; un peu plus d'hommes que de femmes y ont participé et les participants venaient de sept pays. Cinq participants ont mentionné que des difficultés techniques les ont empêchés de participer, certains se sont excusés de ne pas être présents.

**Rétroaction** - Le formulaire de rétroaction proposait des réponses à certaines questions sur une échelle de 1 (faible) à 5 (élevé) et d'autres cherchaient des réponses plus réfléchies. Certains commentaires ont été faits après avoir visionné la vidéo de la session et non à la suite de la participation à la session. Voici un résumé du classement :

| But | L'atelier vous a plu ? | Vous avez appris quelque chose de nouveau ? | Conseilleriez-vous à vos amis et collègues de visionner l'enregistrement ? | Êtes-vous susceptible de vous inscrire pour plus de sessions? |
|-----|------------------------|---------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| 5   | 26                     | 18                                          | 26                                                                         | 30                                                            |
| 4   | 5                      | 8                                           | 4                                                                          | 0                                                             |
| 3   | 0                      | 4                                           | 1                                                                          | 0                                                             |
| 2   | 0                      | 0                                           | 0                                                                          | 0                                                             |
| 1   | 0                      | 0                                           | 0                                                                          | 0                                                             |

**Commentaires de rétroaction** - Bon nombre de ceux qui ont rempli un formulaire de rétroaction ont fait des commentaires utiles : *Très intéressants et bien informés ; un cours fantastique et très enrichissant ; super instructeur ; Je me suis amélioré pour la première fois de ma vie et je me sentais très à l'aise ; dynamique et intéressant ; Vous rendez possible quelque chose de très précieux : le contact entre acteurs de différents pays.*

## **II. Atelier de langue anglaise**

Avec un thème général de *L'acteur Auteur*, et se déroulant entre le 15 mars et le 26 avril, les quatre sessions ont couvert : La nature d'une action ; Sources pour construire une action ; Une action avec un but ; et Mon Action Personnelle. Ils étaient dirigés par Manuel Ortiz, directeur exécutif de CLT, diplômé en lettres de l'Université du Chili et sa formation comprend le stage d'études FONDART en Italie, en Pologne et en Slovénie.

### **Résumé**

| Session       | Demandes | Confirmées | Pris part | Formulaire de commentaires |
|---------------|----------|------------|-----------|----------------------------|
| <b>1</b>      | 34       | 34         | 26        | 8                          |
| <b>2</b>      | 22       | 22         | 15        | 10                         |
| <b>3</b>      | 18       | 18         | 12        | 6                          |
| <b>4</b>      | 21       | 21         | 13        | 5                          |
| <b>Totaux</b> | 95**     | 95**       | 66        | 29                         |

\*\* certains ont postulé pour plus d'une session et ont été approuvés pour plus d'une session

Alors que moins de personnes ont postulé à ces sessions, plus de personnes ont participé. Comme seulement 38% de ceux qui ont postulé pour les sessions en espagnol y ont réellement participé, il a été convenu avec le CLT que le nombre maximum initialement convenu de 30 par session serait revu à la hausse : cela a entraîné plus de participants par session.

Au total, 57 personnes ont postulé pour une ou plusieurs sessions : elles venaient de 22 pays différents, et étaient âgées de 15 à 79 ans ; et 34 étaient des femmes et 22 des hommes et un a refusé de le dire.

Parmi ceux qui ont participé aux séances, l'âge variait de 15 à 75 ans; l'équilibre entre les sexes était légèrement en faveur des femmes et les participants venaient de 19 pays.

**Rétroaction** - Le formulaire a été révisé pour l'atelier d'anglais. Voici un résumé des réponses :

| But | Avez-vous appris quelque chose de nouveau? | Avez-vous apprécié la séance ? | Conseilleriez-vous à vos amis et collègues de visionner l'enregistrement ? | Êtes-vous susceptible de vous inscrire pour plus de sessions? |
|-----|--------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| 5   | 15                                         | 19                             | 23                                                                         | 22                                                            |
| 4   | 11                                         | 10                             | 3                                                                          | 8                                                             |
| 3   | 4                                          | 1                              | 6                                                                          | 0                                                             |
| 2   | 1                                          | 0                              | 0                                                                          | 0                                                             |
| 1   | 0                                          | 0                              | 0                                                                          | 0                                                             |

**Commentaires de rétroaction** - Manuel avait une excellente façon d'illustrer les concepts qu'il communiquait ; Apprécié la théorie et la pratique. Merci à Manuel Ortiz ; Tellement amusant et clair. 100 pour 100 satisfait ; Excellente classe. De bons exemples. Explication directe. Raisonnement intelligent de théories compliquées de manière accessible ; Cours très agréable. Un excellent aperçu des principaux praticiens et une utilisation imaginative des techniques pour lui donner vie ; Manuel est un professeur très compétent, sympathique et naturel. Il connaît vraiment son sujet.

### **III. Atelier de langue française**

Le thème général de l'atelier de langue française était *le Théâtre Performatif* et s'est déroulé du 10 mai au 21 juin. Les quatre sessions couvraient : la pratique et la théorie ; Visualisation de la scène ; Présence et visualisation ; et Le Regard. L'atelier était animé par Cris Diniz, qui est professeur de mise en scène, lumière et scénographie au Brésil et qui crée des lumières et des décors en pensant esthétiquement à la dramaturgie visuelle du jeu scénique.

#### **Résumé**

| Session       | Nombre total de demandes | Confirmées | Pris part | Formulaire de commentaires |
|---------------|--------------------------|------------|-----------|----------------------------|
| 1             | 45                       | 40         | 31        | 16                         |
| 2             | 22                       | 21         | 14        | 5                          |
| 3             | 5                        | 5          | 3         | 1                          |
| 4             | 11                       | 11         | 6         | 4                          |
| <b>Totaux</b> | 83**                     | 77**       | 54        | 26                         |

\*\* certains ont postulé pour plus d'une session et ont été approuvés pour plus d'une session

Au total, 54 personnes ont postulé pour assister à une ou plusieurs sessions, elles venaient de six pays différents ; les âges allaient de 15 à 77 ans; 41 étaient des femmes et 13 des hommes. Contrairement aux deux premiers ateliers, 83 % de ceux qui se sont inscrits au total, l'ont fait pour la première session. Seulement 9 autres personnes ont manifesté leur intérêt à participer aux trois sessions restantes.

Parmi ceux qui ont participé aux sessions, les âges variaient de 26 à 77 ans, avec un biais clair en faveur des participants plus âgés après la session 1. Étant donné que près de 70 % de ceux qui se sont inscrits étaient des femmes, seuls 10 participants aux sessions étaient des hommes et seulement deux des hommes ont assisté à plus d'une session. Sur les 40 qui ont assisté à la session 1, seulement 11 ont participé à une ou plusieurs sessions supplémentaires.

**Rétroaction** – Comme le montre le tableau ci-dessus, moins de personnes ont participé à ces séances. Sur le total de 26 personnes qui ont rempli un commentaire, voici le résumé des réponses.

| But | Avez-vous appris quelque chose de nouveau? | Avez-vous apprécié la séance ? | Conseilleriez-vous à vos amis et collègues de visionner l'enregistrement ? | Êtes-vous susceptible de vous inscrire pour plus de sessions? |
|-----|--------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| 5   | 9                                          | 2                              | 11                                                                         | 17                                                            |
| 4   | 12                                         | 9                              | 11                                                                         | 5                                                             |
| 3   | 4                                          | 12                             | 2                                                                          | 2                                                             |
| 2   | 1                                          | 3                              | 1                                                                          | 1                                                             |
| 1   | -                                          | -                              | 1                                                                          | 1                                                             |

**Commentaires de rétroaction** – Comme le montre le tableau récapitulatif ci-dessus, la plupart des commentaires ont été reçus dès la première session. Ceux qui ont laissé des commentaires étaient pour la plupart positifs, même s'il semblerait que pour certains, l'accent du tuteur sur Zoom était un problème. *« J'ai apprécié cette séance sur le théâtre physique, sur l'engagement du corps pour assurer sa présence sur scène ; Cela a conforté mes choix de metteur en scène pour préparer mes comédiens ! ; Bravo et merci ; Ambiance conviviale, animateur bienveillant et intéressant ; » Bravo pour cette belle première ! Joli mélange des genres : échauffement physique (corps), vidéos (transmettre ses émotions à travers l'expression corporelle), un cours théorique très "inspiré" (spirituel) !!! Merci ! »* Les retours des sessions 2 à 4 comprenaient : *« une très bonne manière de rencontrer des gens qui partagent notre passion ; j'ai assisté à deux sessions en espagnol, et la dernière session en français. De beaux échanges. Merci ! ; Ces ateliers étaient destinés aux amateurs confirmés, ce qui n'est pas mon cas, on en retire toujours du positif.*

#### **IV. Comment avez-vous entendu parler de cet atelier ?**

Parmi ceux qui ont rempli un formulaire de commentaires, la plupart de ceux qui ont assisté à l'atelier en espagnol en avaient entendu parler par le biais d'un centre national, du CLT ou d'un associé de l'AITA et quelques autres via Instagram ou Facebook. Ceux qui ont assisté aux sessions en anglais étaient pour la plupart liés à un centre national ou à une association AITA/IATA. Pour l'atelier français, plus de la moitié de ceux qui ont rempli un formulaire de rétroaction de la première session n'étaient pas liés à l'AITA/IATA, tandis que les quatre qui ont rempli le formulaire de rétroaction final étaient tous liés à l'AITA/IATA.

#### **V. Sessions futures**

Les participants de chaque session ont été interrogés sur d'autres sujets pour les futurs ateliers. Les réponses ont été les suivantes :

*Atelier d'espagnol* : Langage non verbal, comment construire un personnage ; VOIX (projection et gestion vocale), ESPACES STAGE, TECHNIQUE (conception lumière, enregistrement sur table...) ; La contre-scène ou réaction aux circonstances, l'autre, etc. ; Dramaturgie, jeu d'acteur et mise en scène, éclairage de scène, costumes de scène, critique théâtrale, gestion et production de spectacles scéniques ; expression faciale et corporelle au théâtre ; théâtre en plusieurs langues à la fois (anglais/espagnol/français...) ; techniques théâtrales classiques versus contemporaines, mise en scène, comment animer un atelier théâtre ; Technique : éclairage et enregistrement de scènes ; J'aimerais que vous parliez de la création du personnage pour lui donner vie ; Méthodes d'interprétation ; Face à face; Technique théâtrale (éclairage, scénographie, son..); mélodrame-absurde-construction de personnages ; Expression corporelle ; Interprétation par la voix et le

corps. Théâtre gestuel ; Dramaturgie, Le masque au théâtre ; Dramaturgie, Le masque au théâtre, Création collective ; A propos des choses techniques : conceptions d'éclairage, assemblages d'éclairage, scénographie ; comment l'acteur doit bien comprendre le texte pour son personnage ; Dramaturgie de l'acteur ; ÉCLAIRAGE ET RÉGLAGE ; Méthodes d'action. Ressources pour l'acteur.

*L'atelier de français inclut* : les gestes, la main, le silence, les objets ; La voix - Les émotions ; Puissance de la voix. Mécanisme de rire et de pleurs ; exercices pratiques ... moins de théorie ; La place du corps dans le jeu théâtral, références sur ce thème, théories ; Animation d'ateliers; La direction générale ; SUR LA VOIX ; La voix ; Comment créer un atelier de théâtre en ligne pour enfants et adultes ; Animation d'atelier de théâtre amateur ; Travailler la voix ; Atelier d'écriture française ; Jeux de scène et méthodes d'apprentissage ; Comment aborder des pièces classiques revisitées sans tomber dans l'overplay, souvent souhaité par certains réalisateurs et comment partager cette vision avec des partenaires ; mise en scène.

*Atelier d'anglais* : Brecht ; Je suis intéressé par les ateliers pratiques d'acteur comme celui-ci ainsi que par les discussions sur l'écriture dramatique ; Comment les compagnies de théâtre innovent pendant la COVID-19 ; Techniques d'entraînement à l'imagination ; direction ; écrire un scénario ; Jouer, diriger serait génial ; Les réalisateurs contemporains et leurs styles. Les non-conformistes du théâtre d'aujourd'hui ; direction ; dramaturgie, mise en scène, méthodes pour C & Y.

## CLT Corredor Latinoamericano de Teatro

**Analyse rétrospective sur les ateliers de théâtre en ligne organisés en coopération avec l'Association internationale du théâtre amateur AITA/IATA asbl.**



### Analyse SWOT

Afin de contribuer à l'évaluation faite par l'AITA, nous avons réalisé un rapport appliquant la méthode d'analyse SWOT, qui cherche à identifier les Forces, les Faiblesses, les Opportunités et les Menaces du projet.

#### POINTS FORTS

**Rencontre culturelle diversifiée :** La participation d'acteurs de 19 pays différents explique l'impact en termes de fréquentation ainsi que qualitativement, générant une expérience de formation théâtrale enrichie par la diversité culturelle.

**Équipe :** L'équipe formée entre l'AITA et le CLT a fonctionné de manière optimale avec une communication fluide, s'accordant sur une conception commune de projet au début et apportant les modifications appropriées au fur et à mesure que le projet se développait.

#### FAIBLESSES

**Fréquentation :** nous pensons qu'étant donné le contexte (offre élevée d'activités en ligne, épuisement du public), le nombre de participants est dans la moyenne, mais il y a place à l'amélioration. Nous pensons que le jour et l'heure que nous avons désignés (lundi 19h, heure de Paris) ne sont pas très compatibles avec l'heure du Pacifique (13h). Peut-être que programmer l'atelier un samedi pourrait mieux fonctionner pour différents fuseaux horaires. Compte tenu de l'intérêt, nous pensons également qu'un plus grand nombre d'ateliers pourrait être exploré mais de durée plus courte.

#### OPPORTUNITÉS

**Développement d'un projet de formation permanente :** Nous sommes convaincus qu'il existe un intérêt pour des activités de formation de qualité, et nous croyons que l'alliance entre nos organisations peut générer un scénario intéressant et différent où un puissant carrefour culturel peut avoir lieu.

#### DES MENACES

**Continuité :** Nous pensons que le projet représente les possibilités de collaboration entre nos organisations, mais étant donné la nature unitaire du projet, il est important de faire les efforts nécessaires pour donner une continuité et une projection future à ce projet, renforçant l'alliance stratégique que notre les organisations maintiennent.

Manuel Ortiz

Directeur exécutif

**CLT - Corredor Latinoamericano de Teatro**



# **AITA/AITA Theatre is My Love, Festival en ligne novembre 2020 et novembre 2021**

## **Festival en ligne organisé sous l'égide de l'AITA/IATA grâce au soutien organisationnel et créatif du Centre russe de l'AITA/IATA, du CEC et du NEATA**

En réponse à une demande de la présidente Béatrice Cellario et du Conseil de l'AITA/IATA pour des idées sur la façon de maintenir le théâtre à une époque de COVID, Alla Zorina du Centre National de la Fédération de Russie a suggéré d'organiser un festival en ligne, Le Théâtre est mon Amour.

Le Conseil de l'AITA/IATA en a discuté en juillet 2020 et a chaleureusement accueilli l'aimable offre d'Alla. Ils ont convenu que le conseiller de l'AITA/IATA, Aled Rhys-Jones, devait travailler avec Alla Zorina lors de réunions Zoom régulières pour mettre le festival en place et tenir le conseil de l'AITA/IATA informé des progrès.

L'annonce du festival a été publiée sur le site Web de l'AITA/IATA et a invité les groupes à soumettre des vidéos d'une production ne dépassant pas 60 minutes qui avaient été enregistrées après le 1er janvier 2018. Douze des dix-huit vidéos soumises ont été sélectionnées pour être visionnées deux fois par jour sur une chaîne YouTube créée et supervisée par Artem Sergeev en Russie. Les vidéos devaient être diffusées du 22 au 28 novembre et l'événement a été ouvert par la présidente de l'AITA/IATA, Béatrice Cellario. Le dernier jour, tous les participants et un public plus large ont pris part à de courtes discussions sur chaque production, suivies d'un passionnant forum de discussion pour les metteurs en scène. La présidente Béatrice Cellario a prononcé quelques mots de clôture

Dix des vidéos sont encore disponibles [ICI](#) sur la chaîne YouTube du Festival international en ligne de théâtre amateur qui compte 51 abonnés. La vidéo russe a eu 525 vues, tandis que d'autres ont entre 132 et 502 vues. L'ouverture du festival a 128 vues et la discussion de clôture 181 vues. Le Conseil a été très heureux de noter que la vidéo du groupe allemand UK-Theater der Geschwister Scholl Schule Weingarten pour acteurs handicapés a été très chaleureusement accueillie et a noté que le festival avait attiré un public plus large qu'il n'atteignait habituellement. Tous les participants ont reçu un diplôme et des commentaires très positifs tels que - Félicitations à l'équipe d'avoir maintenu une forme de festival de théâtre pendant une période aussi troublée - ont été reçus.

Alors que la pandémie de COVID continue de maintenir de nombreuses personnes à travers le monde dans une forme de confinement, le Conseil a convenu qu'un deuxième festival en ligne le Théâtre est mon Amour en novembre 2021 serait une excellente idée. Alla Zorina et le Centre national russe ont non seulement accepté, encore une fois, de l'héberger, mais aussi de créer un site Web du festival avec toutes les informations pertinentes et vers lequel les participants pourraient envoyer leurs candidatures et suivre les progrès. Celui-ci est disponible sur le site Web de l'AITA/IATA et par accès direct [ICI](#).

Le festival en ligne de cette année s'est élargi - il propose deux programmes. L'événement pour les enfants et les jeunes aura lieu du 19 au 23 novembre et le programme pour les adultes du 24 au 28 novembre. Chaque programme sera suivi d'une courte discussion sur les performances, d'une discussion thématique sur les festivals internationaux et d'une courte cérémonie de clôture. Les candidatures aux deux programmes sont ouvertes jusqu'au 15 septembre et le Conseil exhorte tous les Membres et Associés à visiter le site Web et à envoyer leurs candidatures.

Anne Gilmour  
31 juillet 2021

# **Proposition de modification de Statuts l'Association Internationale du Théâtre Amateur**

## **I. NOM, ENREGISTREMENT, BUT ET DUREE**

### **Article 1**

L'association prend la dénomination "Association Internationale du Théâtre Amateur - International Amateur Theatre Association - Asociación Internacional del Teatro Amateur", elle est désignée par le sigle "AITA/IATA asbl", par après nommée "l'Association".

### **Article 2**

L'Association est constituée comme une organisation sans but lucratif, selon le **Code belge des sociétés et des associations du 23 mars 2019, publié au Moniteur belge le 4 avril 2019 (ci-après dénommé le « CSA belge »)**.

**Le siège social de l'Association est établi en Belgique, Région bruxelloise.**

L'Association est enregistrée sous le numéro 0863.683.050

### **Article 3**

L'Association est constituée en vue de :

- a) propager et défendre l'art dramatique par tous les groupements théâtraux du monde, sans rémunération des buts artistiques et culturelles ;
- b) promouvoir par des contacts et des rapports internationaux permanents les points communs d'activités de ses membres ;
- c) coordonner les actions de ses membres dans leurs missions de développement de la personne humaine et d'éducation par le théâtre ;
- d) faciliter les échanges internationaux entre tous les groupements de théâtre amateur.

Pour atteindre ces buts, l'Association emploiera les moyens suivants :

- a) organisation et participation à l'organisation de congrès internationaux, conférences, séminaires, festivals, cours, expositions et toutes autres activités ;
- b) publication ou aide à la publication et à la diffusion de livres, revues et pièces de théâtre ;
- c) entretien d'un ou plusieurs centres de soutien, de documentation ou d'étude sur le théâtre amateur ;
- d) coopération avec d'autres organisations internationales poursuivant les mêmes buts dans le domaine du théâtre ou, plus généralement, de la culture.
- e) L'Association peut prendre ou soutenir toute initiative et organiser toute activité contribuant ou pouvant contribuer à ses objectifs.

### **Article 4**

L'Association a été constituée pour une durée illimitée.

## **II. MEMBRES**

### **Article 5**

Le nombre de membres de l'Association n'est pas limité. Son minimum est fixé à **deux (2)** membres.

### **Article 6**

**L'Assemblée Générale de l'Association est composée des Membres.**

Les admissions des Membres sont décidées par l'Assemblée Générale de l'Association (par après référencée par AG) sur proposition du Conseil. Le Conseil peut accepter, à titre provisoire, l'admission de nouveaux membres. Cette admission devra être confirmée par l'AG la plus proche.

L'organisation accepte 2 (deux) catégories de Membres :

- **Un Membre - Centre National** est une organisation ou une fédération d'organisations qui sont des réseaux, des concentrateurs d'activités, locaux et mondiaux, travaillant de manière proactive dans le domaine du théâtre amateur et/ou représentant l'activité du théâtre amateur sur une base nationale, où « national » signifie une nation, un territoire autonome ou des territoires autonomes.

**Les Membres - Centres Nationaux** sont ci-après dénommés « **Centres Nationaux** ».

- **Un Membre Associé** est une organisation, une fédération d'organisations ou une personne ayant un intérêt et/ou une activité dans le domaine du théâtre amateur.

**Les Membres Associés** sont ci-après dénommés « **Associés** ».

## Article 7

Chaque année, les Membres devront s'acquitter du paiement de la cotisation correspondante à leur catégorie d'adhésion, dont le montant est fixé par l'AG. Le montant maximum de cette cotisation est de cinq milles (5.000) euros.

Le non-paiement par un Membre de la cotisation entraînera **automatiquement** la démission de fait dudit Membre.

## III. ASSEMBLEE GENERALE

### Article 8

Un **Centre National** qui est à jour de sa cotisation dispose de six (6) voix dans l'Assemblée Générale. **Ces votes doivent être exprimés en un bloc de six (6) votes.**

Un **Associé** à jour de ses cotisations a droit à un (1) vote à l'AG.

Un Membre peut déléguer son vote en donnant procuration à un autre Membre. Un Membre ne peut être porteur que d'une seule procuration.

Une personne physique ne peut agir au nom d'un maximum de deux (2) Membres.

### Article 9

Les Membres démissionnaires, radiés, suspendus ou exclus, ainsi que leurs héritiers ou ayants droit d'un Membre décédé, n'ont aucun droit sur le fonds social de l'Association. Ils ne peuvent réclamer ou requérir ni relevé, ni reddition de compte, ni inventaire. Ils ne peuvent non plus faire apposer des scellés ni procéder à une saisie conservatoire.

### Article 10

L'AG détient le pouvoir législatif au sein de l'Association. Les pouvoirs qui sont exclusivement réservés à l'AG **selon le CSA belge** sont les suivants :

- a) la modification des Statuts ;
- b) la nomination et la révocation du Président de l'Association et des Conseillers;
- c) l'octroi de la décharge en faveur des Conseillers au vue de leurs obligations comme Conseillers de l'Association ;
- d) l'approbation du budget et des comptes de l'Association ;
- e) la dissolution de l'Association et la destination des fonds nets de l'Association après dissolution volontaire ;
- f) l'exclusion des Membres de l'Association ;
- g) la transformation de l'Association en société à finalité sociale ;

h) tous les cas où les Statuts l'exigent.

En plus des pouvoirs mentionnés ci-dessus, l'AG a le pouvoir de nommer une ou des personne(s) indépendante(s), qui ne peuvent pas être des Conseillers, en tant que "tierce partie" aux fins d'examen des comptes.

### **Article 11**

L'AG est présidée par le Président de l'Association ou par un autre président nommé par l'AG en début de séance.

### **Article 12**

L'AG est convoquée par le Président de l'Association, au nom du Conseil ou quand un cinquième (1/5) des Membres de l'Association le demande au Conseil, par tout moyen de communication approuvé par le Conseil. Dans les deux cas précédents, la convocation doit intervenir au moins huit (8) semaines avant l'AG. Cette convocation doit inclure un projet d'ordre du jour de l'AG.

Toute proposition signée par au moins un vingtième (1/20) des Membres de l'Association est portée à l'ordre du jour de l'AG. Une telle proposition doit parvenir au Secrétariat au moins quatre (4) semaines avant l'AG. L'ordre du jour définitif de l'AG, contenant toutes les propositions des Membres de l'Association et tous les documents y afférant, sera communiqué aux Membres de l'Association au plus tard **quinze (15) jours** avant l'AG.

L'AG peut se tenir dans n'importe quel format physique ou numérique jugé approprié par le Conseil.

### **Article 13**

#### ***1. Validité de la composition de l'AG***

Quel que soit le nombre de Membres présents ou représentés, l'AG est **valablement constituée** sauf pour les décisions relatives à :

- a) **L'exclusion d'un Membre ;**
- b) La modification des Statuts ;
- c) La modification des buts de l'Association ;
- d) La dissolution de l'Association ;

Les décisions relatives à **l'exclusion d'un Membre**, la modification des Statuts, **la modification des buts de l'association**, et à la dissolution de l'Association requièrent la présence ou la représentation d'au moins deux tiers (2/3) des Membres de l'Association.

Si, en conformité avec **le CSA belge**, les critères de validité de composition mentionnés ci-dessus ne sont pas remplis, une seconde AG peut être convoquée quel que soit le nombre de Membres présents ou représentés.

Cette seconde AG ne peut être tenue moins de **quinze (15) jours** après la première AG.

#### ***2. Décisions de l'AG***

Toutes les **décisions** sont prises à une simple majorité de voix (cinquante pour cent (50%) plus une (1)) des Membres présents ou représentés à l'AG, à l'exception de celles qui sont prises en conformité **avec le CSA belge pour les décisions relatives à :**

- a) l'exclusion de Membres ;
- b) la modification des Statuts ;
- c) la modification des buts de l'Association ;
- d) la dissolution de l'Association.

Les décisions relatives à l'exclusion d'un Membre, autant que celles relatives à la modification des Statuts, **exigent** une majorité de deux tiers (2/3) des voix des Membres présents ou représentés.

**Les Associés n'ont pas le droit de vote en ce qui concerne la décision d'expulsion d'un Centre National.**

Les décisions relatives à la modification des Statuts concernant les buts de l'Association, ainsi que celles relatives à la dissolution de l'Association, sont prises à une majorité de quatre cinquièmes (4/5) des voix des Membres présents ou représentés.

### **3. Voter à l'AG**

Les procédures et/ou systèmes de vote dans l'AG sont décidés par le Conseil. Le vote peut être manuel, postal, électronique ou numérique ou par tout moyen que le Conseil juge approprié.

Les abstentions et/ou les votes nuls ne sont pas pris en compte lors du décompte des voix et/ou lors de la définition des majorités, ni au numérateur ni au dénominateur.

L'AG ne peut voter que sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

## **IV. CONSEIL, COMITES ET RESAUX**

### **Article 14**

L'AG délègue l'administration et la gestion quotidienne de l'Association au Conseil.

L'AG nommera au travers d'un processus électoral un (1) Président et un maximum de huit (8) Conseillers.

Les Conseillers et le Président forment conjointement le Conseil. Leur mandat (le Mandat) n'est pas rémunéré par l'Association.

Le Conseil a l'autorité de nommer ou exclure parmi ses Conseillers des responsables (les Responsables) appropriés tels que Trésorier, Secrétaire, ou n'importe quelle fonction que le Conseil jugera nécessaire.

Les Responsables peuvent démissionner ou être exclus de leurs fonctions assignées sans effet sur leur Mandat.

Le Président et les Conseillers de l'Association sont des personnes physiques.

### **Article 15**

La durée des Mandats du Président de l'Association et des Conseillers est de quatre (4) ans.

Un individu peut effectuer un maximum des trois (3) Mandats consécutifs au Conseil dont un maximum de deux (2) Mandats consécutifs comme Conseiller ou un maximum de deux (2) Mandats consécutifs comme Président.

En cas de circonstances exceptionnelles, l'AG peut prolonger le Mandat du Président, d'un ou de plusieurs Conseillers pour une période définie par l'AG. Cette décision requiert une majorité des deux tiers (2/3) des Membres présents ou représentés à l'AG.

Le Mandat d'un Conseiller et/ou d'un Président cesse :

- a) à la fin de son Mandat ;
- b) si l'AG décide de mettre fin au Mandat. Cette décision requiert une simple majorité à l'AG ;
- c) à réception d'une lettre de démission (par courrier postal ou électronique, ou toute forme de texte écrit) au Conseil.

Si un Conseiller (ainsi que le Président) ne peut achever son Mandat, quelle que soit la cause, son Mandat compte pour un Mandat complet.

Si un poste au Conseil devient vacant, en raison du décès, de l'incapacité ou de la démission d'un Conseiller, le Conseil peut provisoirement le remplacer jusqu'à l'AG suivante. La personne nommée fonctionnera comme un Conseiller sans droit de vote.

## Article 16

Le Conseil est convoqué par le Président de l'Association, par tout moyen que le Conseil considère approprié, au moins deux fois entre deux AG. Le Conseil est valablement constitué si 5 Conseillers sur 9 sont présents ou dûment représentés.

Le Conseil a le pouvoir de définir le format d'organisation de ses réunions, physiques ou digitales, ainsi que les procédures et/ou systèmes de vote pendant les réunions du Conseil. Le vote peut être manuel, postal, électronique ou digital, ou par tout moyen que le Conseil juge approprié.

Un Conseiller peut déléguer son vote en donnant procuration à un autre Conseiller. Un Conseiller ne peut être porteur que d'une seule procuration.

## Article 17

Le Conseil a les pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion quotidienne de l'Association.

A moins qu'un pouvoir ne soit, par **le CSA belge** sur les associations sans but lucratif ou par ces Statuts, explicitement déclaré comme appartenant à l'AG, tous les pouvoirs sont considérés être sous l'autorité du Conseil.

Le Conseil peut nommer un(e) contractuel(le) et déterminer ses fonctions et sa rémunération.

Le Conseil a le pouvoir de déléguer la gestion quotidienne de l'Association ainsi que la signature à un(e) contractuel(le).

## Article 18

### c) Relations externes

Le Conseil peut établir ou terminer toute relation opérationnelle, à tout moment, avec toute partie appropriée, personne physique, association de fait ou entité légale, dans l'intérêt de l'Association. Ces partenariats opérationnels sont appelés **Réseaux**.

### d) Relations internes

Le Conseil peut établir ou supprimer, au sein de l'Association, un ou plusieurs **Comités**, éventuellement présidé(s) par un coordinateur ou une équipe coordinatrice. Le cas échéant, le Conseil approuvera un Règlement Intérieur de ce(s) Comité(s).

Le Conseil nomme les membres et le coordinateur de chaque Comité. Le Conseil peut mettre un terme à la nomination d'un coordinateur ou d'un membre d'un Comité à n'importe quel moment.

## V. LANGUES

### Article 19

Les langues qui sont employées dans les affaires officielles menées par l'Association sont le français, l'anglais et l'espagnol. En cas de difficultés d'interprétation des Statuts et/ou des documents officiels de l'Association, le français fera foi.

Le Conseil doit s'assurer que les compétences suffisantes doivent être réunies au sein du Conseil afin de garantir que les questions linguistiques et culturelles soient correctement abordées.

## VI. DIVERS

### Article 20

L'Association est représentée dans les accords juridiques, y compris ceux où un fonctionnaire ou un représentant de la loi interviennent, et dans des actions en justice soit par le Président de l'Association, soit par deux Conseillers.

### Article 21

L'année comptable est fixée du 1er avril au 31 mars.

**Article 22**

En cas de dissolution volontaire de l'Association, l'AG nomme deux (2) liquidateurs et définit leurs pouvoirs.

**Article 23**

En cas de dissolution volontaire ou judiciaire de l'Association, à quel que moment et pour quelle que cause que ce soit, l'actif net de l'Association sera affecté à une association impliquée dans un domaine similaire et ayant des buts semblables à l'Association, en accord avec l'AG.

Un tel accord est pris à une simple majorité de voix (cinquante pour cent (50%) plus un (+1)) des Membres présents ou représentés.

**Article 24**

Toutes les décisions de l'AG et du Conseil sont enregistrées sous forme de minutes et signées par le Président de l'Association. L'enregistrement des minutes est conservé au siège social où tous les Membres et les tierces parties peuvent les consulter.

**Article 25**

Tout ce qui n'est pas explicitement déclaré dans ces Statuts est défini par la Loi Belge, en particulier **le CSA belge**.

Fait à Monaco, le 21 août 2021

Signé Béatrice CELLARIO, Président



# Appel à candidatures : 37<sup>e</sup> Assemblée Générale de l'AITA/IATA asbl

## Monaco - 22 août 2021

22 Octobre 2020

Conformément aux **Statuts de l'AITA/IATA** asbl, l'Assemblée Générale 2021 à Monaco procédera au renouvellement du Conseil. La Présidente atteindra la fin de son mandat de deux<sup>2</sup> ans et trois Conseillers atteindront la fin de leur mandat de quatre ans. Un poste de conseiller est vacant<sup>3</sup>.

- **Président Béatrice Cellario**
- **Conseiller Villy Dall (trésorier)**
- **Conseiller Pierre Cellario**
- **Conseiller Christel Gbaguidi**

La Présidente Béatrice Cellario a déclaré son intention de ne pas se représenter ; Le conseiller Villy Dall n'est plus éligible ; Le conseiller Pierre Cellario a déclaré son intention de ne pas se présenter pour un second mandat ; Le conseiller Christel Gbaguidi a déclaré sa disponibilité pour renouveler son mandat de conseiller à la fin de son premier mandat.

L'Assemblée Générale 2021 élira donc **quatre conseillers et le président**, qui seront tous nommés et entreront en fonction immédiatement après l'élection. Le président et les conseillers sont élus pour une période de quatre (4) ans (« la durée du mandat »). Ces postes jouent un rôle actif dans la direction générale de l'Association.

Toute personne physique peut annoncer sa candidature à ces postes. Chaque candidat a besoin du soutien écrit d'au moins deux (2) membres (centres nationaux). Seuls les membres (centres nationaux) qui ont payé leur cotisation 2020 et / ou 2021 peuvent soutenir les candidats. Seuls les membres (centres nationaux) qui ont payé leur cotisation 2021 peuvent voter à l'Assemblée Générale de Monaco 2021.

### ***Description des fonctions selon la Constitution de l'AITA/IATA asbl***

**Président** - Le Président de l'AITA/IATA asbl représente officiellement l'Association en toutes occasions.

**Président et Conseillers** – Ils partagent la responsabilité conjointe, qui leur est déléguée par l'AG, de la gouvernance stratégique et de la gestion quotidienne de l'Association en veillant à ce que la vision, la mission, les valeurs et les pratiques soient en ligne avec les objets de l'Association.

Le président et les conseillers ne sont pas rémunérés par l'AITA/IATA asbl et ne reçoivent aucune indemnité. Pour permettre au Conseil de délibérer valablement, les candidats **acceptent de participer à toutes les réunions statutaires** et doivent avoir obtenu la provision pour le financement de leurs frais de voyage avant de soumettre leur candidature. Les candidats doivent également avoir lu et accepter d'être liés par le Code de bonnes pratiques du Hand-e-book disponible sur le site Web de l'AITA/IATA [www.aitaiata.net/policy.html](http://www.aitaiata.net/policy.html). Ces points doivent être **explicitement clarifiés** dans la lettre de candidature des candidats.

*Les candidats qui croient pouvoir remplir les fonctions de président ou de conseiller sont appelés à déclarer leur intention de se présenter aux élections. Suite à l'approbation des candidats par le Conseil, les candidats approuvés doivent se conformer aux modalités et procédures précises du calendrier joint à cette notification.*

Conformément au calendrier des élections ci-dessous, une candidature doit avoir été reçue par le Président et le Secrétariat **avant minuit 24h00 GMT le 7 décembre 2020**

<sup>2</sup> Pour ramener l'élection du président de l'AITA/IATA à Monaco, les candidats à la présidence en 2019 ont accepté de démissionner à mi-parcours de leur mandat de quatre ans.

<sup>3</sup> Le conseiller Harald Volker Sommer a démissionné de ses fonctions de conseiller après la date limite des élections en 2019, laissant un poste vacant.



## Processus électoral et calendrier 2020-2021

Afin de préparer les élections avec la plus grande transparence à temps pour l'Assemblée Générale de 2021, le Conseil procédera selon le calendrier suivant, qui ne peut être modifié que par la Constitution.

- **31 août 2020** : date à laquelle les candidats qui souhaitent renouveler leur mandat annoncent leur intention de le faire ou non.
  - Président de l'AITA/IATA Béatrice Cellario
  - Conseiller Villy Dall (Treasurer)
  - Conseiller Pierre Cellario
  - Conseiller Christel Gbaguidi
- **31 octobre 2020** : date à laquelle l'appel à candidatures au poste de Président et quatre (4) postes de Conseiller sera envoyé à tous les Membres (Centres Nationaux) avec droit de vote à l'Assemblée Générale 2020. Toute personne physique peut annoncer sa candidature. Pour qu'une candidature soit valide, un candidat doit avoir le soutien d'au moins deux (2) membres de l'organisation<sup>4</sup>.
- **7 décembre 2020** : date à laquelle une candidature doit avoir été reçue par le Président et le Secrétariat avant minuit 24h00 GMT. Le Secrétariat vérifiera toutes les candidatures reçues et en accusera réception.
- **28 février 2021** : date à laquelle les Membres ayant le droit de vote à l'Assemblée Générale 2020 et / ou 2021 recevront le premier appel de l'Assemblée Générale par courrier électronique.
- **31 mars 2021** : date à laquelle la liste complète des candidats individuels sera envoyée par courrier électronique aux Membres ayant le droit de vote à l'Assemblée Générale 2020 et / ou 2021.
- **25 avril 2021** : date à laquelle le Secrétariat de l'AITA/IATA asbl doit recevoir au moins deux formulaires de soutien aux membres (centres nationaux) pour chaque candidat. Seuls les membres (centres nationaux) ayant le droit de vote à l'Assemblée Générale 2020 et / ou 2021 peuvent soutenir les candidats.
- **27 juin 2021** : date à laquelle le Conseil aura examiné la validité et approuvé la liste des candidats. Ceux-ci seront envoyés par courrier électronique à tous les Membres ayant le droit de vote à l'Assemblée Générale de Monaco 2021, accompagnés des documents statutaires de l'Assemblée Générale, au moins huit semaines avant la réunion de l'Assemblée Générale du dimanche 22 août 2021 à Monaco.

---

<sup>4</sup> Pour être valide, le soutien d'au moins deux (2) membres doit être sur un formulaire de soutien qui sera envoyé par courriel à tous les membres. (Décidée par le Conseil en octobre 2016)

# **Candidature au poste de Président Déclaration d'intention de Aled Rhys-Jones**

Aled Rhys-Jones BA FRSA

12 St Patrick's Court, Linnet Close, Cardiff CF23 7HG, WALES, United Kingdom

Mail: [a.rhys-jones@virginmedia.com](mailto:a.rhys-jones@virginmedia.com)

---

To the President AITA/IATA asbl  
Mrs Béatrice Cellario  
c/o MAI, 40 Rue Washington  
1050 Bruxelles-Ixelles,  
Belgium

29 novembre 2020

Chère Madame la Présidente

## **Déclaration d'intention de se présenter à l'élection à la présidence de l'AITA/IATA asbl**

J'ai l'honneur de vous faire part de mon souhait de présenter ma candidature à l'élection au poste de Président de l'Association Internationale du Théâtre Amateur, lors de l'Assemblée Générale statutaire à Monaco en août 2021.

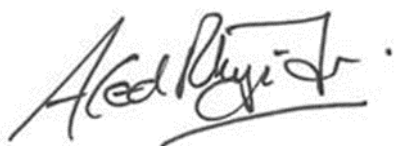
Si je suis élu, j'espère constituer une équipe pour créer une énergie avant-gardiste et évolutive au sein du Conseil, stimulant de nouvelles activités créatives et augmentant la visibilité et la viabilité économique de l'organisation.

2020 s'est avérée une année difficile pour la société dans son ensemble et, avec la nécessité de la sécurité primordiale et des voyages internationaux placés sous l'examen du microscope, les échanges culturels par le biais de la communication numérique ont pris une toute nouvelle importance. Le succès du festival international de théâtre en ligne de l'AITA/IATA, en collaboration avec la CEC, la NEATA et les centres nationaux russe et estonien, a démontré la force du réseau AITA/IATA et l'intérêt d'explorer d'autres moyens de se réunir et de partager à travers le théâtre amateur.

Je suis attaché à l'éthique de l'AITA/IATA et j'ai travaillé pour l'organisation à divers titres depuis 1995. J'assiste et soutiens régulièrement des festivals de théâtre amateur au pays et à l'étranger.

J'ai le soutien total du Centre National Britannique, dont je suis membre depuis 25 ans et vice-président depuis 2001. Il est maintenant demandé aux candidats de préciser comment ils soutiendront leur voyage aux réunions du Conseil ; J'ai toujours soutenu mes propres déplacements aux réunions et, si je suis élu, je continuerai à financer mes propres déplacements.

Cordialement



**Aled Rhys-Jones**

# Candidature au poste de Conseiller: Déclaration d'intention de Christel Gbaguidi

Christel Gbaguidi – Stresemannstr. 64 – 10963 Berlin, Tel.: (0049)15786330408-  
christelgbaguidi@cgac.eu

Berlin, le 07 Décembre 2020

**A**

**Madame la Présidente de  
l'Association International du Théâtre Amateur  
(AITA/IATA)**

## **Lettre de Motivation - Candidature au Sein du Conseil de l'AITA/IATA.**

Madame la Présidente,

Je suis très heureux d'avoir pendant bientôt 5 ans contribué un temps soit peu au développement de l'AITA/IATA surtout la section de l'enfance et de la Jeunesse que vous m'aviez confié au sein du Conseil Mondial de notre organisation. A la fin de mon mandat, j'ai le sentiment d'avoir accompli ma mission à moitié. C'est pourquoi par la présente lettre de motivation, je viens Vous soumettre encore une fois ma Candidature au Poste de Conseiller et si possible la Coordination de la section Enfance et jeunesse CY **THEATER de l'AITA/IATA**. Le Théâtre est, et demeure le lieu des Enfants et des Jeunes. Leur accordé une place au sein d'une Haute Institution comme l'AITA/IATA, c'est de redonner au mot Théâtre son caractère principal, celui du Jeu. Car tout enfant sous quelque ciel que ce soit, joue. Un enfant normal doit jouer. Un enfant qui ne joue pas doit inquiéter. Et se demander pourquoi l'enfant joue c'est comme se demander pourquoi il est enfant. Le Covid 19 nous a freiné vers la fin de notre mandat et toute nos actions sont devenues virtuels, mais notre motivation à aller à la rencontre de l'autre avec des idées novatrices pour renforcer les liens entre nous, demeure pour toujours.

En effet, au regard des diverses actions que j'ai entrepris, je souhaiterais, si l'Assemblée Générale m'autorise, les réaliser jusqu'au bout. Je me réjouis que la plateforme Facebook CY THEATRE /AITAIATA que j'ai proposé et validé par l'Assemblée générale est fonctionnelle et regroupe aujourd'hui **238 membres**. Dans mon prochain mandat, j'entends redynamiser cette plateforme par des programmes d'animation virtuels qui encourageraient le monde de l'enfance et de la jeunesse au Théâtre. Mettre résolument mon savoir-faire et Expériences multiples en matière de Gestion, de Coordination, d'innovation et de mise en œuvre de Projets de Théâtre amateur au service de notre très chère **AITA/IATA**, est l'un de mes principaux objectifs. Je suis déterminé à donner un cadre mondial mon savoir-faire surtout en nous appuyant sur le travail que nous menons entre l'Afrique et l'Europe autour du Théâtre amateur avec mon Organisation Arts Vagabonds Rézo Afrik Bénin depuis bientôt 12 ans.

Dans l'attente et l'Espoir d'une suite favorable, veuillez agréer **Madame la Présidente**, l'expression de mes sentiments et hommages les plus distingués.

**Christel GBAGUIDI**

## **Candidature au poste de Conseiller Déclaration d'intention de Tim Jebsen**

Je vous remercie de me donner l'opportunité d'annoncer ma candidature pour un poste au Conseil de l'AITA/IATA. Je suis impliqué dans le théâtre amateur depuis que mes parents m'ont emmené dans des camps de théâtre d'été au début des années 1970. Je travaille dans le théâtre amateur aux États-Unis depuis 1992. Depuis vingt-quatre ans, je suis Directeur exécutif du Midland Community Theatre (MCT) à Midland, au Texas, où nous produisons 14 spectacles par an dans trois espaces scéniques différents. En plus de mon travail au théâtre, je donne des cours d'art dramatique au Midland College depuis vingt-deux ans.

De 2015 à 2019, j'ai occupé le poste de Vice-président de l'AITA/IATA et j'ai travaillé avec le Conseil pour faire avancer la mission de cette organisation. J'ai assisté aux réunions du Conseil et aux festivals et me suis fait de nombreux nouveaux amis du théâtre à travers le monde. En plus de mon travail au Conseil, j'ai réalisé des spectacles qui ont été joués en Norvège, en Guyane et en Irlande. MCT a accueilli un festival international de théâtre pour l'American Association of Community Theatre (AACT - le Centre National des États-Unis) en 2006, et j'étais le président de cet événement. Le fondateur de MCT, Art Cole, était très impliqué dans le théâtre amateur international, et je suis heureux de continuer ce travail pour notre théâtre et de représenter l'Amérique du Nord lors de réunions et d'événements à travers le monde.

En tant que membre du Conseil, mon objectif serait de soutenir la vision du Président et de soutenir le Conseil dans son travail pour tous les théâtres amateurs. Je voudrais reprendre le travail auquel j'ai participé lors de mon précédent mandat au Conseil et continuer à accroître la communication entre les Centres Nationaux et à encourager le dialogue. Je m'engage à être disponible pour les réunions régulières du Conseil chaque année qui aident à gérer l'organisation, et je serais disposé et disponible pour représenter l'AITA/IATA dans d'autres événements publics ou festivals demandés.

Un grand merci à tous ceux qui m'ont accueilli, ma femme Lisa et moi-même, lors des festivals, activités et événements de l'AITA/IATA. Si j'étais élu, ce serait un honneur de continuer à servir cette organisation. Je vous remercie pour votre considération.

Timothy Jebsen



Timothy Jebsen  
Executive Director, Midland Community Theatre  
2000 West Wadley Avenue, Midland TX 79705  
(432) 682-2544 - work  
(432) 528-4363 - cell  
[tim@mctmidland.org](mailto:tim@mctmidland.org)

MIDLAND COMMUNITY THEATRE



## **Candidature au poste de Conseiller**

### **Déclaration d'intention de Ksenia Nesterova**

Chers Conseil, Membres et Associés,

Je suis heureux de saisir cette opportunité de me présenter à l'organisation de l'AITA\IATA ainsi qu'aux Centres Nationaux dans différents pays.

Ce serait un honneur pour moi de faire partie de la riche histoire AITA\IATA.

La mission de l'organisation est très proche de mes propres idéaux car j'ai également une passion pour la création d'événements qui réunissent des créateurs du monde entier.

Permettez-moi de m'expliquer davantage.

Il y a 5 ans, je suis devenu bénévole pour le Piano Theatre, un théâtre où non seulement des enfants sourds jouent de la pantomime mais aussi un théâtre dans lequel une méthode unique d'improvisation en mouvement transforme les enfants sourds en leaders capables de prendre le pouvoir sur leurs vies.

Au cours de ces 5 années, sous ma direction et mon leadership, les projets suivants ont été réalisés :

- Des tournées de concerts et des ateliers internationaux ont été organisés en Russie, Allemagne, Italie, Tyrol du Sud, Canada, France, Monaco, Japon, Chine ; renforcement des relations internationales.
- La structure de gestion du théâtre a été réorganisée en Théâtre d'Etat.
- Les collectes de fonds pour des projets théâtraux se sont également considérablement développées. Tous les projets sont financés par des organisations éducatives et théâtrales du pays d'accueil, le parrainage d'entreprises ou de fondations internationales et des dons privés.
- En 2019 l'équipe du théâtre « Piano » a organisé avec succès le festival international inclusif « Piano-Fest », qui est désormais un événement annuel. L'objectif de Piano-Fest est de réunir des personnes sourdes de différents pays pour montrer leurs talents au monde.

Pour l'AITA/IATA je suis prête à offrir mon expertise dans les domaines suivants :

1. Rechercher un soutien financier et/ou matériel supplémentaire à l'organisation. Je saurai mettre à profit mon expérience de 10 ans dans l'attraction de la participation de sponsors aux événements organisés par la société 'Ignesko' ([www.ignesko.ru](http://www.ignesko.ru)) pour attirer également des partenaires dans le domaine culturel.
2. Développer la croissance du théâtre inclusif, basé sur mon expérience du théâtre « Piano ». Le Théâtre « Piano » est prêt à ouvrir ses portes et à partager son expérience et ses méthodes d'improvisation avec toutes les catégories d'acteurs et d'actrices, adultes comme enfants, avec ou sans handicap.
3. Piano Theatre se réjouit d'accueillir un événement international en coopération avec l'AITA/IATA.

Je vous remercie pour votre attention et j'espère que vous aurez l'occasion de visiter notre magnifique théâtre!

Sincèrement,

Ksenia Nesterova

4 juin 2021 Nizhny Novgorod, Russie



## **Candidature au poste de Conseiller**

### **Déclaration d'intention de Patrick Schoenstein**

Président de la Fncta (Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre Amateur) –  
Centre National Français

Et membre associé n° 348 pour la Compagnie Théâtre de la Roële

Je représente le Centre National Français aux différentes AG de l'Aita depuis 1990 et j'ai participé aux différents Forums et groupes de réflexion sur la modification des statuts de l'Aita. J'y ai notamment défendu la place prépondérante que doit y avoir selon moi les centres nationaux.

Des nouveaux statuts ont été adoptés ; ils sont maintenant la « loi » de notre association.

Une nouvelle étape est prévue qui donnera un droit de vote aux membres associés ; cela me semble juste dans la mesure où les membres associés sont adhérents à notre association. Néanmoins, j'entends veiller à ce que les centres nationaux gardent la majorité dans les instances décisionnelles car les centres nationaux restent le cœur de notre association .

L'avenir de l'Aita demande à ce nous développions en même temps le nombre de centres nationaux adhérents et le nombre de membres associés , de manière à ce que nous soyons véritablement représentatif des mouvements de théâtre amateur au niveau international.



# Candidature au poste de Conseiller

## Déclaration d'intention de Stephen Tobias

1er juin 2021

À : AITA/IATA

De : Stephen Tobias

La Compagnie de théâtre de Saint John, Nouveau-Brunswick,  
Canada

Re : Déclaration d'intention pour l'inclusion au Conseil de l'AITA/AITA



de

Je suis heureux d'avoir l'opportunité de poser ma candidature au poste membre du Conseil.

Dans ma pratique théâtrale, j'ai commencé en tant qu'acteur de formation professionnelle et j'ai travaillé une partie de ma jeunesse comme acteur indépendant dans ma région du Canada. En 1990, j'ai abandonné ma carrière professionnelle, je suis devenu membre fondateur de la Saint John Theatre Company et j'en suis le directeur général jusqu'à aujourd'hui. Pendant ce temps, l'organisation SJTC est devenue une importante offre de théâtre dans notre région. La société gère une série annuelle au Théâtre Impérial de 900 places, ainsi que 2 séries de théâtre au Théâtre Studio de 100 places BMO (propriété de SJTC). La société gère également le Fundy Fringe Festival et The Loyalist City Shakespeare. Le SJTC a une aile professionnelle, appelée Atlantic Repertory Company (ARC), qui a été lancée il y a deux ans pour améliorer la base de talents dans notre région tout en offrant des opportunités de développement aux nouveaux professionnels du théâtre. En 2020, la société a acheté un palais de justice historique vieux de 200 ans dans notre ville et nous sommes en train de développer une nouvelle salle de 250 places pour permettre une croissance plus importante de la programmation.

Tout en gérant la croissance de notre organisation théâtrale, j'ai également géré une carrière entrepreneuriale impliquant la vente au détail, les restaurants, la construction et le développement immobilier résidentiel et commercial. Cette expérience s'est avérée utile dans le développement de notre compagnie théâtrale.

Mon premier contact avec l'AITA/IATA a eu lieu au début de 2018 lorsque plusieurs membres du Conseil se sont rendus à Saint John pour évaluer la communauté en tant que site hôte potentiel pour l'Assemblée Générale et le Festival de 2019. Cela m'a incité à me rendre à Lingen, en Allemagne, en août de la même année, pour assister à l'Assemblée générale et au Festival de la jeunesse. J'ai été extrêmement impressionné par l'organisation et je me suis engagé à faciliter les événements de 2019 à Saint John, au Nouveau-Brunswick. J'ai eu d'autres contacts avec Rob Van Genechten, Aled Rhys Jones et Anne Gilmour alors que nous nous engageons dans la sélection des artistes pour notre festival. En décembre 2019, je me suis rendu à Anvers pour participer aux réunions du Conseil et rendre compte de nos progrès dans la coordination du festival et de l'Assemblée Générale à Saint John. Bien que nous ayons rencontré des problèmes avec nos bailleurs de fonds fédéraux canadiens, j'étais engagé dans le festival et j'étais heureux que nous ayons pu accueillir l'Assemblée Générale avec six œuvres de théâtre incroyables de Belgique, d'Allemagne, de France, de République tchèque, du Portugal et de Hongrie.

J'en suis venu à admirer l'équipe de l'AITA/IATA et j'attends avec impatience l'opportunité de travailler avec l'équipe pour aider à soutenir et à développer l'association. Le Canada, étant un pays si vaste et diversifié sur le plan géographique/culturel, peut ne pas facilement abriter un seul centre national. Cela dit, je serais prêt à aider à créer un centre régional, si possible, ainsi qu'à coordonner les futurs festivals affiliés à l'AITA/IATA pour notre communauté.

Stephen Tobias

Directeur Exécutif/Directeur Artistique

The Saint John Theatre Company-Atlantic Repertory Company

# **Candidature au poste de Conseiller**

## **Déclaration d'intention de Anna-Karin Waldemarson**

### *Chers amis et collègues de théâtre*

Notre association AITA/IATA a un potentiel énorme pour connecter des personnes de diverses nations, régions, cultures et expressions théâtrales afin de se rencontrer, de s'amuser, d'expérimenter et d'apprendre les uns des autres. Même si l'information et les contacts passent majoritairement par les Centres Nationaux de Théâtre Amateur, ce sont les rencontres humaines entre personnes engagées dans des activités théâtrales qui comptent vraiment. Une troupe de théâtre d'un petit village de Suède qui interagit avec une troupe de théâtre d'un autre petit village de Cuba, des enfants du Nigéria qui se produisent dans un atelier créatif avec des enfants d'Inde, des directeurs de théâtre partageant leurs connaissances et leurs compétences aux Colloques après avoir joué dans notre festivals internationaux, petites discussions chaleureuses mélangées à des conversations profondes et sérieuses sur les questions de théâtre, la culture, la démocratie et la vie. En tant qu'individu dans une troupe locale de théâtre amateur, vous appartiendrez à une communauté internationale de théâtre amateur plus large – si nous, à l'AITA/IATA, continuons à travailler pour ce genre de réunions.



Une association est un lieu de coopération, d'information et d'organisation. Pour moi, le Conseil de l'AITA/IATA est un outil. Un outil pour créer des opportunités d'interaction et de contact entre les gens du théâtre. En tant que conseiller de l'AITA/IATA, mes intentions sont d'explorer de nouvelles arènes pour l'interaction et les contacts entre les gens du théâtre. Un autre défi pour nous en tant qu'association internationale est de devenir plus global et j'ai l'intention d'utiliser mes autres réseaux pour atteindre les associations de théâtre dans des régions où nous n'avons toujours pas de contacts.

---

Je suis actif dans l'une des associations suédoises de théâtre amateur (ATR) en tant que metteur en scène et pédagogue du théâtre pour enfants. Je suis membre du conseil d'administration de l'ATR et de notre centre national AITA/IATA - le Conseil suédois du théâtre amateur (SAR). Cela me donne une expérience du travail théâtral ainsi que du développement organisationnel - les deux sont des activités où nous nous rencontrons en personne ainsi qu'en ligne. Expériences pouvant être utiles au développement de l'AITA/IATA.

Je suis impliqué dans les activités de l'AITA/IATA (événements associatifs et théâtraux) de manière continue depuis la fin des années 1990, et donc j'ai :

- connaissance des statuts et règlements de l'AITA/IATA asbl
- été président de l'Assemblée Générale 2018 et 2019
- représenté le Centre national suédois (SAR) en tant que délégué aux Assemblées Générales
- participé aux discussions sur le renouvellement de l'organisation
- participé aux festivals internationaux du Mondial du Théâtre et de l'AITA/IATA
- a assisté au Festival mondial de théâtre pour enfants
- été membre de l'ancien conseil d'administration de la NEATA – aujourd'hui actif dans le réseau NEATA
- assisté aux festivals NEATA

Göteborg, Suède, 2021, 4 juin

Cordialement

Anna-Karin Waldemarson

Dramabokhandeln, Box 7183, SE-402 34 Gothenburg, Sweden

anna-karin.waldemarson@axkultur.se / +46722601012



## **Candidature au poste de Conseiller**

### **Déclaration d'intention de Sofia Wegelius**

Merci de me donner l'occasion de me présenter et de présenter mes visions pour l'Association Internationale du Théâtre Amateur.

Je suis un producteur culturel finlandais et je travaille comme coordinateur de théâtre pour l'une des trois organisations nationales de théâtre amateur du pays. Mon organisation représente la minorité de langue suédoise en Finlande, et nous nous concentrons particulièrement sur le travail culturel pour les enfants et les jeunes. En plus de cela, je suis le président du Centre AITA/IATA finlandais et, pendant de nombreuses années, j'ai été une partie active du groupe de travail NEATA.



Mon intérêt pour le théâtre est né du rêve de monter sur scène, mais il s'est rapidement transformé en une passion pour l'art de la production. En tant que « artisan », j'aime relier les points et rendre l'impossible possible. Par rapport à bon nombre de mes collègues candidats et conseillers actuels, je ne suis peut-être pas le plus grand expert de l'art du théâtre, mais j'ai d'autres qualités. Pour le travail que nous faisons, je pense que le travail pratique concret est aussi important qu'une connaissance approfondie du théâtre, nous avons donc aussi besoin d'acteurs. C'est ce que je suis. Si j'étais élu pour vous représenter au conseil, j'accepterais le poste avec la plus grande sincérité et travaillerais à mettre les pensées en action.

Le Centre AITA/IATA finlandais soutient ma candidature et me permet d'assister à toutes les réunions physiques que le poste nécessitera. Pour cela, je suis très reconnaissant.

Comme je travaille beaucoup avec les jeunes et que j'ai été témoin de leur potentiel, j'aimerais impliquer davantage la prochaine génération dans le travail de l'AITA/IATA et en faire un point central pour l'organisation.

Pour qu'une organisation réussisse dans l'environnement d'aujourd'hui, elle doit être vue et entendue. Par conséquent, je voudrais également contribuer à créer une organisation plus visible et faire en sorte que le travail de notre organisation soit communiqué largement et dans autant de forums pertinents que possible.

Mon troisième objectif serait de relever les défis auxquels nous sommes confrontés en tant qu'organisation internationale. Si quelque chose de bien est sorti de la pandémie de COVID-19, cela nous a ouvert les yeux sur de nouvelles façons utiles de collaborer et de partager le théâtre via du contenu numérique. Ce n'est peut-être pas toujours la façon que nous préférons, mais cela crée des opportunités si et lorsqu'elles sont bien gérées.

Travailler pour le conseil n'est pas une nouveauté pour moi. J'ai fait partie du conseil de 2015 jusqu'à la naissance de mon fils en 2018. J'ai beaucoup appris pendant mon mandat de membre du conseil - c'est particulièrement vrai lorsqu'il s'agit de la complexité d'une organisation mondiale.

Fort de ces connaissances, j'aimerais continuer mon travail pour l'association. Pendant mon temps au sein du conseil, nous nous concentrons principalement sur le renouvellement de l'organisation, et j'aimerais continuer à me concentrer sur le développement d'une organisation réussie - maintenant avec moins d'accent sur les statuts et la législation et plus sur les activités et les services. C'est là que se trouvent mes points forts.

Ce serait un honneur et un privilège de pouvoir continuer mon travail avec le conseil pour une AITA/IATA plus proactive et ouverte.

Merci pour votre considération.

Sofia Wegelius

## Région Afrique



### Fédération Centrafricaine de Théâtre

Bangui, République Centrafricaine **Email:** [centrafrik.theatre@gmail.com](mailto:centrafrik.theatre@gmail.com)

**Tél. : (236) 75 05 48 41 – 72 38 41 64 – 75 57 28 91 – 75 26 28 27**

---

#### RAPPORT D'ACTIVITES 2019-2021

##### GENERALITES

Dans le cadre de réalisation de ses activités culturelles et artistiques 2019-2021, la Fédération Centrafricaine de Théâtre a pu réaliser certaines activités parmi lesquelles :

##### **En 2019**

Du 14 au 23 Mars, la formation des metteurs en scène dont 10 comédiens ont pris part à cela.

Le 27 Mars, organisation de la Journée Mondiale du Théâtre avec au menu, un grand carnaval, des prestations artistiques et un conférence débat sur l'Avenir du théâtre centrafricain.

Le 15 septembre, organisation d'une excursion à 100Km de Bangui (Boali)

Le mois de décembre fut un moment d'échec pour notre fédération qui n'a pas eu de financement pour organiser le Festival National d'Arts Dramatiques 8<sup>e</sup> édition. Il en est ainsi jusqu'aujourd'hui à 2021.

##### **En 2020**

Nous avons organisé l'Assemblée Générale de la FCAT, le 16 février où les nouveaux responsables ont été élus.

Cette année est un échec pour l'organisation d'un quelconque évènement à cause du Covid19. Aucun financement, aucune subvention pour le théâtre.

En effet, la FCAT s'était organisé pour participer à la lutte contre le Covid 19, en créant des sketches et des spots pour soutenir l'Etat centrafricain et ses partenaires nationaux et internationaux.

##### **En 2021**

Le pays étant instable après l'attaque des groupes armés, le pays tourne en ralenti, et le secteur du théâtre jusqu'aujourd'hui n'a pas pu organiser un évènement culturel.

Seules les troupes et les compagnies théâtrales exercent des activités à travers leurs différents lieux de répétitions.

Aussi, la Fédération qui organise la compagnie théâtrale « les Perroquets de Bangui » pour leur participation au Mondial du Théâtre au nom de la République Centrafricaine.

Voilà en résumé le bilan de la FCAT depuis 2019-2021.

RAIZOU Nazir Eliakim

## Rapports régionaux AITA/IATA asbl

### ARC – Centre Régional Asiatique

#### Rapport du Centre japonais de l'AITA/IATA (septembre 2019 à mai 2021)

##### **I. Annulation de PAT 2020, le Festival Mondial du Théâtre pour Enfants de TOYAMA**

Le Festival devait se tenir du jeudi 18 août au samedi 22 août 2020. Pour le festival, le Comité Mixte International, composé du Comité Exécutif du PAT et des membres de l'AITA/IATA asbl, avait sélectionné 19 groupes internationaux pour participer. Le Comité Exécutif du PAT comprend : la Préfecture de Toyama ; le Centre national japonais de l'AITA/IATA ; l'Association culturelle et artistique de la préfecture de Toyama ; et d'autres. Malheureusement, en raison de la propagation du Coronavirus, il a été décidé en 2020 de reporter l'événement à mai 2021. Puis, début 2021, il a été décidé d'annuler l'événement car la pandémie n'était pas terminée, et il était convenu que la sécurité de tous était la priorité.

##### **II. PAT 2022 : Le Festival Mondial des Arts du Spectacle pour Enfants à Toyama**

Il a été décidé d'organiser un festival PAT2022 du samedi 30 juillet au dimanche 3 août 2022 - 5 jours. La demande de participation ouvrira en juillet 2021 sur notre site Internet. Les groupes préalablement sélectionnés pour le PAT2020 sont invités à envoyer leur candidature pour le Festival PAT 2022. La date limite de candidature sera fin 2021.

##### **Yukihito Funamoto**

Président du Centre Japonais de l'AITA/IATA

##### **Tamami Arikawa**

Secrétaire général du Comité exécutif du Festival mondial des arts du spectacle pour enfants à Toyama, 2022

##### ***Australie - rapport de l'associé Patrick Russell***

Pour autant que je sache, l'ARC n'est pas une entité fonctionnelle - je n'ai reçu aucune communication de la part de mes collègues au cours de la période de référence sur des questions relatives à l'activité ou à la coopération régionale. Sur le plan intérieur, je suis heureux que mes amis du Lieder Theatre, Goulburn, soient devenus membre associé.



##### ***Malaisie – rapport de l'associé Seri Kenchana***

L'Associé AITA/IATA Seri Kenchana (KSSK) a été créé le 6 février 2014 lors d'une réunion de formation commencée lorsque le besoin de créer un club des arts pour mettre en valeur le talent artistique des employés et du personnel du ministère de l'Éducation (MOE) a été identifié. Le ministère de l'Éducation encourage les artistes à travailler et le MESCA organise des auditions pour choisir le talent approprié.

KSSK participe activement aux FESTIVALS INTERNATIONAUX partout dans le monde mais notez que bien sûr, ils ressentent l'impact du COVID. En mars 2020, ils devaient participer à un concours de danse en Ukraine qui a dû être annulé car les frontières étaient fermées et la Malaisie a connu son premier « verrouillage ». Et ils ont dû annuler leur projet de participer à un concours de danse en Bulgarie même s'ils avaient payé les frais.

Mais KSSK regarde du côté positif car le groupe est une organisation à but non lucratif qui travaille bénévolement dans les écoles, les collèges et avec les personnes qui ont besoin de leur aide. Par conséquent, ils disent que la pandémie de COVID-19 n'a pas été un gros problème car ils se conforment aux directives du gouvernement malais qui incluent : tenir des réunions en ligne ; former à petite échelle; organiser des présentations hybrides ; et avoir des programmes en ligne.

Ils notent que si la pandémie de COVID-19 se poursuit, ils continueront à mener virtuellement leurs activités et leurs présentations avec les membres de leur groupe et leur public. Mais comme nous tous, ils espèrent que la pandémie de COVID-19 se terminera très bientôt et que tout reviendra à la normale.

#### *Événements Septembre 2019 à ce jour*

KSSK a participé à un certain nombre d'événements théâtraux internationaux en direct et en ligne au cours de cette période. Les événements internationaux comprennent : le Festival mondial de théâtre pour la jeunesse AITA/IATA à Tioumen, en Russie ; le festival en ligne AITA/AITA Theatre is My Love en novembre 2020 ; le festival international de théâtre en ligne Red Apple (du Sri Lanka) en décembre ; et le festival en ligne de la VIe Coupe du monde de folklore Veliko Tarnovo de Bulgarie en mai 2021. Les événements malaisiens ont inclus des festivals en direct et en ligne organisés par des groupes de Selangor et de Kuala Lumpur.

Les futurs événements prévus comprennent un festival en ligne à Ulanbaatar, en Mongolie, en juin et en septembre, un festival à Putrajaya, en Malaisie.

## Rapports régionaux AITA/IATA asbl

### CEC – Rapport du Comité d'Europe Centrale 2015 – 2017



Rapport du

Comité d'Europe Centrale de l'AITA/IATA

Septembre 2019 - avril 2021

En septembre 2019 à Valka, en Lettonie, a eu lieu la dernière partie du projet international de théâtre "We play one Play", auquel ont participé des théâtres amateurs de Russie, de Lituanie et de Lettonie.

En Hongrie, dans le cadre du Festival International de théâtre de Sopron, s'est tenue l'Assemblée Générale du CEC de l'AITA.

En novembre 2019, le Festival International des théâtres pour la jeunesse "Révolution théâtrale" s'est tenu à Tioumen, en Russie. Des théâtres amateurs de Lituanie, d'Estonie, de Malaisie, de Russie, de Hongrie, d'Allemagne, d'Arménie, de République Tchèque, de Pologne, de Grèce, des observateurs d'Autriche, de Grande-Bretagne, de Hongrie, d'Irlande et de Lituanie ont participé, et le conseil international d'experts comprenait des spécialistes de Russie et de Finlande et d'Estonie.

En 2020, le CEC, en coopération avec la NEATA, a participé à la préparation et à la tenue du Festival international en ligne de l'AITA/IATA "Theatre Is My Love", qui s'est tenu en novembre 2020. En novembre 2020, l'Assemblée Générale du CEC de l'AITA s'est tenue sur un format en ligne. Lors de l'Assemblée Générale du CEC, nous avons pu entendre les rapports de certains pays explorant des moyens de maintenir le théâtre en vie grâce à de nouvelles approches pendant la pandémie.

Au cours de l'année 2021, le CEC a participé à l'élaboration des documents réglementaires pour la préparation et la tenue du 2e Festival international en ligne des théâtres amateurs de l'AITA «Theatre Is My Love», qui se tiendra en novembre 2021.

En 2020, un certain nombre de projets du CEC ont été annulés ou reportés en raison de la pandémie, notamment le Séminaire pratique international « La méthode de Konstantin Stanislavsky aujourd'hui », qui devait se tenir en Finlande. Pendant cette période difficile, de nombreux centres nationaux des pays membres du CEC et certains théâtres ont reconstruit leur travail à distance pour soutenir les théâtres amateurs. Cette expérience n'a pas encore été explorée.

La Présidente de la région CEC

Alla Zorina

### NARA – Alliance Régionale de Amérique du Nord



#### Canada

##### ***The Saint John Theatre Company, Stephen Tobias, Associé du Canada***

Je vous propose un bref aperçu des activités de la compagnie depuis septembre 2019.

Après avoir accueilli le Festival et l'Assemblée Générale de l'AITA/IATA à Saint John, la compagnie s'est immédiatement préparée pour plusieurs projets, dont une production de « Mary's Wedding » qui a finalement tourné dans trois villes d'Allemagne en octobre-novembre et a abouti à une représentation spéciale à l'Ambassade du Canada à Paris, France. La compagnie a également produit une nouvelle adaptation de « A Christmas Carol » à notre Théâtre Impérial.

En mars 2020, la Saint John Theatre Company a pris possession de l'historique palais de justice vieux de 200 ans dans le but de construire un nouveau théâtre de 250 places afin d'élargir la programmation. Dans le même temps, plusieurs projets étaient en répétition lorsque l'organisation a fermé ses portes le 13 mars en raison de la crise du COVID-19.

Au cours des prochains mois, la compagnie a investi dans la reconfiguration de notre BMO Studio Theatre pour qu'il soit adapté à la présentation de petites pièces de théâtre et de concerts pour un public intime. La compagnie a également investi dans une gamme complète d'équipements vidéo et audio pour effectuer une transition vers la création de contenu numérique. Cela a permis une série de quatre productions théâtrales à notre studio BMO à l'automne et à l'hiver 2020-2021, toutes produites conformément aux lignes directrices des autorités sanitaires locales. Tous ont été proposés en direct et en format de streaming numérique. En mai 2021, nous proposerons une grande comédie musicale, Nonsense, au Théâtre Impérial de 850 places - également diffusée numériquement.

Actuellement, nous planifions notre série de travaux 2021-2022.

##### ***Smile Group Canada - Théâtre des arts de la scène pour adolescents et enfants – Associé, Ontario - Canada***

*Smile Group Canada* est un centre exclusif des arts de la scène situé en Ontario, au Canada, dirigé par la directrice artistique Sasha Sinay.

Le théâtre enseigné et interprété par des jeunes âgés de 10 à 18 ans se spécialise dans divers types et formes de compétences en arts de la scène tels que le spectacle de bulles, le spectacle de jonglerie, le spectacle de néons et de LED, le spectacle d'effet et le spectacle de poupées géantes. Les spectacles, créés et interprétés par le groupe, incluent également diverses techniques spécifiques de théâtre de rue, d'éléments de cirque, d'acteur, de danse, de mouvement et de musique colorée.

*Smile Group* a représenté le Canada aux festivals internationaux de théâtre en Italie, 2016 et en République tchèque, 2017, a représenté le Canada à Washington DC et a participé en 2018 et 2019 au TORONTO INTERNATIONAL BUSKERFEST - le seul groupe d'adolescents parmi les groupes de théâtre professionnels du monde entier !!

Lorsque les effets de la pandémie sont entrés en vigueur en mars 2020, *Smile Group* a continué à fonctionner selon des protocoles Covid-19 spéciaux tels que la distanciation sociale dans les classes, un nombre limité d'invités au studio, des masques faciaux obligatoires, une désinfection, etc. Pendant les périodes de quarantaine qui ont duré quelques mois en Ontario, *Smile Group* a continué à offrir des cours d'arts de la scène grâce à Zoom (cours en ligne), ce qui a motivé nos jeunes étudiants à rester en contact et actifs pendant ces périodes difficiles. Malheureusement, les événements et les services de divertissement fournis par *Smile Group Canada* ont été suspendus jusqu'à ce que les restrictions relatives à la pandémie se relâchent en Ontario.

Mai 2021.

## **États-Unis d'Amérique**

### ***Rapport de Tim Jebesen et Kathleen Maldonado***

Les théâtres amateurs des États-Unis ont été durement touchés par le début de la pandémie et du COVID 19. Broadway a fermé ses portes à New York en mars 2020, et la plupart des théâtres à travers le pays ont été fermés et les saisons ont été annulées. Durant l'été, le « théâtre de parking » est devenu populaire, ainsi que d'autres formes de théâtre en plein air qui permettaient aux spectateurs de s'asseoir en respectant la distanciation sociale. À l'automne, certains théâtres ont pu reprendre de petites productions avec un public limité, mais tous les théâtres amateurs ont dû repenser leurs productions en raison de restrictions. Depuis le début de 2021, les théâtres ouvrent lentement leurs portes et les saisons futures sont planifiées. L'avenir du théâtre aux États-Unis est radieux et la détermination de toutes les parties impliquées est le fil conducteur qui nous maintient en vie et pour aller de l'avant.

### NEATA – Rapport de l'Alliance nord-européenne du théâtre amateur 2019-2021



**Organe de coopération pour les pays nordiques, baltes et voisins, la NEATA a été fondée le 8 août 1998 à Harstad, en Norvège.**

Depuis 1998, les pays nordiques et baltes organisent des travaux de coopération théâtrale au sein de la North European Amateur Theatre Alliance (NEATA). Au total, neuf pays appartiennent à NEATA : le Danemark, la Finlande, la Suède, la Norvège, l'Islande, les îles Féroé, la Lettonie, la Lituanie et l'Estonie. Le but de l'association est d'établir des liens et de développer des projets de coopération entre les pays nordiques et baltes.

Site Internet : [www.neata.eu](http://www.neata.eu) Page Facebook [ICI](#)

Comité directeur : Président : Kristiina Oomer (Estonie) ; Vice-président : Sofia Wegelius (Finlande) ; Secrétaire générale : Noomi Reinert (Îles Féroé).

**Le festival de théâtre NEATA** a lieu tous les deux ans et a eu lieu dans les endroits suivants : 2000 Trakai, Lituanie ; 2002 Västerås, Suède ; 2004 Viljandi, Estonie ; 2006 Torshavn, Îles Féroé ; 2008 Riga, Lettonie ; 2010 Akureyri, Islande ; 2012 Sønderborg, Danemark ; 2014 Porvoo, Finlande ; 2016 Torshavn, Îles Féroé ; 2018 Anykščiai, Lituanie ; 2020 Saaremaa, Estonie (annulé) ; 2022 Suède.

**Neata Youth** est un projet de théâtre amateur qui agit comme une sous-section du festival NEATA. Au cours des événements Neata Youth, des personnes âgées de 18 à 25 ans de différents pays se réunissent pour voir le théâtre à travers les yeux des autres, goûter et expérimenter différentes approches du jeu d'acteur.

Informations de certains pays NEATA :

*Islande – BIL / Bandalag íslenskra leikfélaga – Site internet [ICI](#) Facebook [ICI](#)*

Les théâtres amateurs en Islande ont été durement touchés à cause de la pandémie au cours de la dernière année et demie. Seule une poignée de productions se sont concrétisées dans des performances réelles. Les choses s'améliorent alors que les restrictions sont levées lentement mais sûrement. Si tout se passe comme prévu, il n'y aura aucune restriction d'ici la fin juin. L'été est traditionnellement une période calme dans les théâtres, mais nous attendons avec impatience une saison théâtrale passionnante qui débutera fin août.

L'école d'été annuelle organisée par l'Association islandaise du théâtre amateur a dû être annulée l'année dernière, mais cette année, nous avons 55 étudiants inscrits à 4 cours différents. Les cours sont Direction I, Acting II, l'acteur en tant qu'artiste créatif et rideaux levés, le dernier étant un cours continu pour la conception de scènes, les costumes et les accessoires. L'école commence le 19 juin et se termine le 27 juin.



*Lituanie - Association lituanienne du théâtre amateur (LMTS) - Site Web [ICI](#)*

Principaux événements de l'Association lituanienne du théâtre amateur : 2019 Festival de théâtre amateur des pays baltes "Baltic Ramp" à Kretinga ; et 2020 Festival de tous les théâtres amateurs lituaniens "Tegyvuoja teatras" à Pasvalys.

*Estonie – Eesti Harrastetrite Liit ; Site Web [ICI](#); Facebook [ICI](#)*

L'Association du théâtre amateur d'Estonie (EHL) a dû annuler le festival NEATA 2020 à Kuressaare, en Estonie. Sur la base du taux d'infection au coronavirus, à partir d'août 2020, une restriction de deux semaines à la liberté de circulation a été appliquée aux personnes arrivant en Estonie en provenance de pays européens : Suède, Islande et Danemark. Il a également été recommandé à ceux de Finlande de ne pas voyager à l'étranger en 2020.

En Estonie, nous étions optimistes en juillet 2020 mais nous ne pouvions pas changer la situation dans le monde. C'était l'année où nous ne pouvions pas partager nos expériences théâtrales, et nous n'avions pas la chance de concentrer nos réflexions sur le théâtre amateur. En Estonie, certains festivals nationaux de théâtre ont eu lieu à l'automne 2020 mais uniquement en ligne.

L'EHL a publié un livre « Les passionnés de théâtre. Théâtre amateur en Estonie par Rait Avestik. Le livre s'intéresse à l'histoire du théâtre amateur (pour adultes) ainsi qu'à son échelle sociale contemporaine. D'après les statistiques, en Estonie, il y avait 431 théâtres amateurs en 2019, dont 200 pour adultes. Le livre de 320 pages vise à décrire ce monde illimité du théâtre en mettant en évidence et en combinant des événements vitaux, des tendances et des croyances dans le contexte du théâtre amateur. Le livre met en lumière ces scènes et ces communautés, souvent éloignées des villes, qui peuvent être invisibles pour les visiteurs du théâtre professionnel.

Écrit au nom des pays NEATA

Kristiina Oomer

# La Maison Européenne du Théâtre (ETH)

## Contact:

Vera Bruns, chef de projet (en congé maternité)

Mandataire: Annika Hecht

Fon.: +49 (0) 591-91 663 10

E-Mail: Annika.hecht@tpzlingen.de

## Adresse:

Universitätsplatz 5-6

49808 Lingen

Allemagne



## La Maison Européenne du Théâtre

**La Maison Européenne du théâtre (ETH) a été créée en mai 2013 pour soutenir la mise en réseau et l'échange des acteurs du théâtre, en mettant l'accent sur la pédagogie du théâtre. La rencontre avec d'autres disciplines comme le théâtre amateur ou le théâtre pour enfants et adolescents, est activement poursuivie. L'ETH se considère comme un coordinateur et un « Groupe de réflexion » pour le travail théâtral international et s'ajoute à un réseau professionnel, culturel et politiquement durable d'individus, d'organisations et d'activités.**

Au cours des dernières années, l'ETH est devenue une plate-forme d'échange entre les pédagogues de théâtre et les éducateurs de théâtre travaillant avec des acteurs amateurs de tous âges ainsi que des professeurs d'université travaillant dans le domaine des études théâtrales et des études appliquées de la performance.

Entre septembre 2019 et avril 2021, les efforts de l'ETH se sont concentrés sur la recherche de formats pour favoriser les rencontres et l'échange des participants aux festivals de théâtre. En août 2019, une réunion d'experts avec 9 participants de différentes régions d'Allemagne a eu lieu à Lingen, en Allemagne.

Le but de la rencontre était de développer des formats qui seraient passionnants pour les festivals, qui pourraient être proposés aux organisateurs. Les formats, que le groupe espérait trouver, étaient censés être créés soit en tant que formats de conversation, soit en tant que formats de performance, afin qu'ils puissent être appliqués dans les festivals internationaux.

En perspective, le groupe d'experts prévoyait d'engager la conversation avec les organisateurs de festivals bien avant leurs événements. Le seuil doit être maintenu aussi bas que possible. La question des hiérarchies dans la pensée doit être oubliée. Un cadre doit être créé dans lequel les choses sont activées au lieu d'être exclues. En raison des barrières linguistiques et culturelles, l'articulation devient plus simple ou plus pauvre à mesure que différentes personnes de différents horizons/pays se rencontrent. Au cours de la réunion, cela a été identifié comme un défi, mais pas comme une raison pour ne pas rechercher des rencontres internationales. Il faut partir d'un vocabulaire commun limité et peu compétent en termes de langue.

1. Description des Tâches: Recueillez des exemples de votre propre point de vue.

Lorsque les gens s'assoient devant une représentation et la regardent, une discussion s'engage automatiquement ; l'affrontement a lieu. Les hiérarchies entrent immédiatement en jeu (par exemple on ne comprend pas quelque chose, etc.). Par conséquent, la question doit être de savoir comment créer « égal » et « libre » et comment l'égalité et le libre se déroulent. Un

discours/dialogue signifie transparence. Si le discours signifie parler en public, il faut alors considérer le degré d'autonomie ou de retenue des personnes, afin qu'elles puissent s'exprimer librement en public. La question doit donc être de savoir comment créer des espaces dans lesquels chacun peut être libre et égal, et comment rassembler les gens à travers la conception spatiale.

Pourquoi voulons-nous initier des discours/réflexions sur les expériences théâtrales et comment inviter les gens et les rendre capables de parler ? Les réflexions du groupe portent non seulement sur la forme du discours, mais aussi sur la structure des festivals. Dans une conception qui mise sur l'ouverture et la culture de la conversation, la question de savoir comment nous voulons vivre ensemble résonne. Le but est de faire évoluer les festivals sur le long terme, mais aussi de favoriser une certaine interaction. Les formats doivent être construits autour de l'encouragement, du défi et d'une atmosphère positive.

#### Points de départ

Identifier les festivals où des essais de formats sont possibles : Un soutien scientifique doit être proposé aux organisateurs du festival. L'un des objectifs est de développer une boîte à outils ou un wiki pour les formats (en coopération avec la « Société de Dramaturgie»). Des réseaux comme ASSITEJ et l'AITA/IATA peuvent être utilisés pour les contacts. La continuité est nécessaire, mais les visites de festivals ou la mise en œuvre de formats doivent être réglementées de manière non hiérarchique.

Pour les formats émergents, il doit y avoir une référence d'application : Les formats accompagnent les programmes des festivals. Ce serait optimal si le groupe pouvait trouver un festival auquel on puisse assister plusieurs fois de suite, par exemple 3 fois en 3 ans.

Lors de la création de formats, trois piliers doivent être pris en compte :

1. trouver des espaces de conversation ou de rencontres (artistiques)
2. rendre visible l'invisible (le rendre artistiquement visible)
3. trouver des organisateurs de festivals qui s'engageront dans le projet pour 3 ans.

La continuité garantit que quelque chose est créé.

L'ETH, situé à Lingen, en Allemagne, a été fondé par huit organisations internationales, nationales, régionales et locales. Ce sont : AITA/IATA (Association Internationale du Théâtre Amateur / International Amateur Theatre Association), EDERED (European Drama Encounters / Rencontres Européennes de Drama), Bund Deutscher Amateurtheater e.V. (Association nationale du théâtre amateur), Bundesverband Theaterpädagogik e.V. (Association nationale pour la pédagogie théâtrale), Emsländische Landschaft e.V., comté d'Emsland, ville de Lingen, et l'Institut de pédagogie théâtrale de l'Université des sciences appliquées, Osnabrück.

Le directeur de l'ETH est Nils Hanraets, le directeur adjoint est Nicole Amsbeck.

Vera Bruns 2021

## **AITA/IATA asbl Finance 2020-2022**

Aux délégués à l'Assemblée générale 21 août 2021

### **Déclarations de profits et pertes et équilibre 1er avril 2020 - 31 mars 2021**

- Recettes et revenus AITA/IATA 1er avril 2020 - 31 mars 2021
- L'état du solde au 31 mars 2021
- Relevé de caisse
- Le rapport des commissaires aux comptes du 1er avril 2020 au 31 mars 2021
- Propositions budgétaires 2021 - 2022

Au nom du conseil de l'AITA/IATA asbl en tant que trésorier, je sou mets les comptes à votre approbation.

Hurup Thy, Danemark, 8 juillet 2021



**VILLY DALL**  
Trésorier

## AITA/IATA asbl Revenus et dépenses 1er janvier 2020 - 31 mars 2021

| <i>Tous les montants sont en euros - €</i> | <b>INC/EXP<br/>2020/2021</b> |
|--------------------------------------------|------------------------------|
| <b>REVENUS</b>                             |                              |
| <b>SOMME Cotisation des membres</b>        | <b>€ 12,395.00</b>           |
| Centres nationaux                          | € 12,395.00                  |
| Dérogations accordées                      | € -                          |
| <b>SOMME Frais d'abonnement</b>            | <b>€ 4,726.75</b>            |
| Groupes associés                           | € 3,908.82                   |
| Personnes associées                        | € 817.93                     |
| <b>SOMME Subventions</b>                   | <b>€ -</b>                   |
| Subventions générales                      | € -                          |
| Subventions affectées                      | € -                          |
| <b>SOMME Retraits</b>                      | <b>€2,875.00</b>             |
| Retraits - Fonds C&E                       |                              |
| Retraits - Fonds de solidarité             | € 2,875.00                   |
| <b>SOMME Revenus financiers</b>            | <b>€ -</b>                   |
| Intérêts bancaires (après taxes)           | € -                          |
| Gains de change réalisés                   | € -                          |
| <b>SOMME Revenus Extraordinaires</b>       | <b>€ -</b>                   |
| Revenus Festivals                          | € -                          |
| Autres revenus extraordinaires             | € -                          |
| <b>TOTAL Revenu</b>                        | <b>€ 19,996.75</b>           |
| <b>COÛTS</b>                               |                              |
| <b>SOMME Personnel</b>                     | <b>€ 12,000.00</b>           |
| Salaires                                   | € -                          |
| Sous-traitance                             | € 12,000.00                  |
| Autres dépenses *                          | € -                          |
| <b>SOMME Frais de bureau</b>               | <b>€ 1,872.87</b>            |
| Siège                                      | € 620.00                     |
| Frais de bureau                            | € -                          |
| Papeterie                                  | € -                          |
| Coûts d'impression                         | € -                          |
| Poste & frêt                               | € 84.19                      |
| Téléphone                                  | € 383.51                     |
| Internet & Web                             | € 785.17                     |
| Archives                                   | € -                          |
| <b>SOMME Coûts de fonctionnement</b>       | <b>€ 330.00</b>              |

|                                    |                    |
|------------------------------------|--------------------|
| Enregistrement Belgique            | € -                |
| Audit                              | € -                |
| Congrès                            | € -                |
| Traductions                        | € -                |
| Autre organisations                | € 330.00           |
| Autres dépenses                    | € -                |
| <b>SOMME Coûts d'exploitation</b>  | <b>€ -</b>         |
| Frais de réunion                   | € -                |
| Frais & subventions de déplacement | € -                |
| SCCY – CP Enfants & Jeunesse       | € -                |
| Représentation                     | € -                |
| <b>SOMME Dépenses</b>              | <b>€ 2,875.00</b>  |
| Dépenses C & E Fund                | € -                |
| Dépenses Solidarity Fund           | € 2,875.00         |
| Dépenses SCCF                      | € -                |
| <b>SOMME Coûts financiers</b>      | <b>€ 465.22</b>    |
| Intérêts                           | € -                |
| Frais                              | € 428.39           |
| Pertes de change réalisées         | € 36.83            |
| <b>SOMME Dépréciations</b>         | <b>€ -</b>         |
| Dépréciations                      | € -                |
| <b>TOTAL Coûts</b>                 | <b>€ 17,543.09</b> |
| <b>RESULTAT Bénéfice ou perte</b>  | <b>€ 2,453.66</b>  |

## L'état de l'équilibre au 31 Mars 2021

| <i>All amounts in Euros €</i>                                          | <b>BAL 2020 - 21</b> | <b>BAL 2019-20</b> | Changement    |
|------------------------------------------------------------------------|----------------------|--------------------|---------------|
| <b>ACTIF</b>                                                           |                      |                    |               |
| <b>Total des actifs</b>                                                | € -                  | € -                | € -           |
| Immobilisation corporelle                                              | € -                  | € -                | € -           |
| <b>Total des actifs courants</b>                                       | <b>€ 82,797.44</b>   | <b>€ 80,372.25</b> | € 2,664.53    |
| Investissements                                                        | € -                  | € -                | € -           |
| Banque 1: Compte courant                                               | € 12,175.30          | € 12,026.11        | € 884.49      |
| Banque 2: Compte spécial                                               | € -                  |                    | € -           |
| Banque 3: Compte épargne                                               | € 66,430.82          | € 66,930.82        | € (1,000.00)  |
| Caisse Trésorerie                                                      | € 1,006.28           | € 818.53           | € 187.75      |
| Caisse Secrétariat                                                     | € 73.39              | € 73.39            | € -           |
| Différences                                                            | € -                  | € -                | € -           |
| Compte Paypal                                                          | € 3,111.65           | € 523.40           | € 2,592.29    |
| <b>Total des comptes des régularisation</b>                            | € -                  | € -                | € -           |
| Compte de régularisation                                               | € -                  |                    | € -           |
| <b>TOTAL DES ACTIFS</b>                                                | <b>€ 82,797.44</b>   | <b>€ 80,372.25</b> | € 2,664.53    |
| <b>PASSIF</b>                                                          |                      |                    |               |
| <b>SOMMES FONDS PROPRES incl F' Affectés</b>                           | <b>€ 63,963.10</b>   | <b>€ 64,384.44</b> | € (424.56)    |
| Résultats reportés                                                     | € 45,836.14          | € 55,908.83        | € (33,483.95) |
| Résultats reportés                                                     | € 2,453.66           | € (10,072.69)      | € (10,072.69) |
| <b>SOMME Fonds</b>                                                     | <b>€ 15,673.30</b>   | <b>€ 18,548.30</b> | € (1,875.00)  |
| <b>Fonds Culture et Education</b>                                      | € -                  | € -                | € -           |
| Fonds de Solidarité                                                    | € 7,823.04           | € 10,698.04        | € (2,875.00)  |
| <b>Fonds SCCY</b>                                                      | € 6,593.26           | € 6,593.26         | € -           |
| <b>Provision pour l'organisation de la Journée Mondiale du Théâtre</b> | € 1,257.00           | € 1,257.00         | € -           |
| <b>Total des dettes</b>                                                | € -                  | € -                | € -           |
| Dettes à long terme                                                    | € -                  | € -                | € -           |
| Dettes à court terme                                                   | € -                  | € -                | € -           |
| <b>SOMME Comptes de régularisations</b>                                | <b>€ 18,834.34</b>   | <b>€ 15,987.81</b> | € 3,089.09    |
| Compte de régularisation                                               | € 18,284.34          | € 15,537.81        | € 2,989.09    |
| CEC Fees                                                               | € 550.00             | € 450.00           | € 100.00      |
| <b>TOTAL PASSIF</b>                                                    | <b>€ 82,797.44</b>   | <b>€ 80,372.25</b> | € 2,664.53    |
| <b>Valeur nette hors allouer des fonds et des provisions</b>           | <b>€ 48,289.80</b>   | <b>€ 45,836.14</b> | € 2,450.44    |

| <b>AFFECTATION DES RESULTATS</b>                          |                     |
|-----------------------------------------------------------|---------------------|
| <b>Profit ou perte</b>                                    | <b>€ 2,453.66</b>   |
| <b>Sommes retirées des fonds affectés</b>                 | € (2,875.00)        |
| Retraites C & E Fund                                      | € -                 |
| Fonds de solidarité - retraits                            | € (2,875.00)        |
| Retraits SCCY                                             | € -                 |
| Retraits WTD                                              | € -                 |
| <b>SUM Transferts aux fonds affectés</b>                  | <b>€ -</b>          |
| Transferts C & E Fund                                     | € -                 |
| Fonds de solidarité pour les transferts                   | € -                 |
| Transferts SCCF                                           | € -                 |
| Transferts WTD                                            | € -                 |
| Retrait/Virement pour allocation de fonds                 | <b>€ (2,875.00)</b> |
| <b>Bénéfice ou perte reporté sur l'exercice comptable</b> | <b>€ (421.34)</b>   |
| Bénéfice ou perte reporté PAR                             | € 45,836.14         |
| <b>Profit ou perte total reporté</b>                      | <b>€ 45,414.80</b>  |



## Déclaration en caisse

|                                                   |                   |                     |                    |
|---------------------------------------------------|-------------------|---------------------|--------------------|
| <b>Position de trésorerie début de l'exercice</b> |                   | <b>€ 80,373.25</b>  | <b>X</b>           |
| Tot MF                                            | € 12,395.00       |                     |                    |
| Tot Subs                                          | € 4,726.75        |                     |                    |
| Tot Fin Inc                                       | € -               |                     |                    |
| Tot Retraits                                      | € 2,875.00        |                     |                    |
| Total des revenus extraordinaires                 | € -               |                     |                    |
| Tot Pers                                          | € (12,000.00)     |                     |                    |
| Tot Office                                        | € (1,872.87)      |                     |                    |
| Tot run                                           | € (330.00)        |                     |                    |
| Total coûts d'opération                           | € -               |                     |                    |
| Total des dépenses des fonds                      | € (2,875.00)      |                     |                    |
| Total des coûts                                   | € (465.22)        |                     |                    |
| Total des mouvements de trésorerie inc/exp        |                   | <b>€ 2,453.66</b>   | <b>A</b>           |
| Modifications comptes de régularisation actif     | € -               |                     |                    |
| Modifications comptes de régularisation passif    | € 2,846.53        |                     |                    |
| Solde total des mouvements de trésorerie          | € -               | <b>€ 2,846.53</b>   | <b>B</b>           |
| Modification de fonds                             | € (2,875.00)      | <b>€ (2,875.00)</b> |                    |
| Total des mouvements de trésorerie de l'exercice  | <b>€ 2,425.19</b> | <b>€ 2,425.19</b>   | <b>Y = A+B + C</b> |
| <b>Position de trésorerie fin de l'exercice</b>   |                   | <b>€ 82,797.44</b>  | <b>X+Y</b>         |
| <b>Position de trésorerie dans le bilan</b>       |                   | <b>€ 82,797.44</b>  |                    |
|                                                   |                   |                     |                    |
| <b>Ch &amp; Edu affectés</b>                      | <b>€ -</b>        | <b>AA</b>           |                    |
| <b>début de l'exercice</b>                        | <b>€ -</b>        |                     |                    |
| addition au fonds                                 | € -               |                     |                    |
| retrait de fonds (ÖBV)                            | € -               |                     |                    |
| <b>fin de l'exercice</b>                          | <b>€ -</b>        |                     |                    |
| <b>changement total</b>                           | <b>€ -</b>        |                     |                    |

|                                  |                     |           |
|----------------------------------|---------------------|-----------|
| <b>SF affectés</b>               |                     | <b>BB</b> |
| <b>debut de l'exercice</b>       | <b>€ 10,698.04</b>  |           |
| addition au fonds                | € -                 |           |
| retrait de fonds (ÖBV)           | € (2,875.00)        |           |
| <b>fin du livre</b>              | <b>€ 7,823.04</b>   |           |
| <b>fonds de changement total</b> | <b>€ (2,875.00)</b> |           |

|                                  |                   |    |
|----------------------------------|-------------------|----|
| <b>SCCY affectés</b>             |                   |    |
| <b>debut de l'exercice</b>       | <b>€ 6,593.26</b> |    |
| addition au fonds                | € -               |    |
| retrait de fonds (ÖBV)           | € -               |    |
| <b>fin du livre</b>              | <b>€ 6,593.26</b> |    |
| <b>fonds de changement total</b> | <b>€ -</b>        | CC |

|                                    |                   |    |
|------------------------------------|-------------------|----|
| <b>Journée mondiale du théâtre</b> |                   |    |
| <b>debut de l'exercice</b>         | <b>€ 1,257.00</b> |    |
| addition au fonds                  | € -               |    |
| retrait de fonds (ÖBV)             | € -               |    |
| Fin du livre                       | <b>€ 1,257.00</b> |    |
| <b>Fonds de changements total</b>  | <b>€ -</b>        | DD |

|                                  |                     |             |
|----------------------------------|---------------------|-------------|
| <b>TOTAL affecté aux FONDS</b>   |                     |             |
| <b>debut de l'exercice</b>       | <b>€ 18,548.30</b>  |             |
| addition au fonds                | € -                 |             |
| retrait de fonds (ÖBV)           | € (2,875.00)        |             |
| <b>fin du livre</b>              | <b>€ 15,673.30</b>  |             |
| <b>fonds de changement total</b> | <b>€ (2,875.00)</b> | AA+BB+CC+DD |

# Rapport des Commissaires aux comptes

**1 avril 2020 - 31 mars 2021**

Ghent / Stockholm, le 8 juillet 2021

Dirk De Corte / Mats Wenl f

Nous avons examin  les  tats financiers de l'AITA/IATA asbl pour l'exercice clos le 1 avril 2020 – 31 mars 2021 qui comprenaient le compte de Profits et Pertes, le bilan et les notes annexes, ainsi que les rapports comptables et les copies des relev s bancaires. Nous avons  galement re u des copies de tous les proc s-verbaux des r unions du Conseil qui d crivaient les d cisions prises en ce qui concerne les transactions financi res en 1 avril 2020 – 31 mars 2021.

Nous avons obtenu toutes les informations et explications que nous estimions n cessaires pour remplir notre r le de Contr leur de compte et nous pouvons confirmer que les livres de comptes appropri s ont  t  conserv s par l'AITA/IATA asbl, que les  tats financiers concordent avec les livres comptables, et que ces  tats financiers sont conformes aux pratiques comptables belges pour les organisations   but non lucratif (*verenigingen zonder winstoogmerk-associations sans but lucratif*).



**Signature**

Dirk De Corte



**Signature**

Mats Wenl f

# ÉNONCÉ DES OBJECTIFS

par le candidat présidentiel Aled Rhys-Jones

Chers Membres et Associés de l'AITA / IATA

Nous avons tous beaucoup appris au cours des 18 derniers mois.

Le monde a dû penser vite et penser intelligemment et s'adapter à une nouvelle normalité. L'endurance dans notre industrie théâtrale a été démontrée par beaucoup d'entre vous qui ont su s'adapter et faire preuve de flexibilité... et ont cherché et trouvé de nouvelles façons de faire et de partager le théâtre.

Certains changements sont là pour durer et, si je suis élu président de l'AITA / IATA, mon objectif principal sera de diriger l'organisation à travers la prochaine période vers la stabilité et de là vers la croissance.

## **ALORS, QUE SAVONS-NOUS JUSQU'À PRÉSENT ?**

En mars 2021, le Conseil a examiné un document de discussion sur la sécurité financière de l'organisation, qui a ensuite été retravaillé et présenté aux membres pour discussion lors du forum en ligne le 22 mai 2021.

Au cours du forum en ligne, les membres ont été invités à examiner et à discuter de cinq options distinctes :

1. Un examen des frais de cotisation.
2. Un nouveau regard sur l'ouverture de l'adhésion.
3. Explorer les potentiels du sponsoring d'entreprise.
4. Explorer des moyens d'augmenter les revenus.
5. Envisager la commercialisation de certains services, le développement de services numériques et la génération de revenus grâce aux opportunités de marketing.

## **PROCHAINES ÉTAPES ...**

Les options 1 et 2 seront examinées par les membres lors de l'Assemblée Générale à Monaco en 2021. J'espère que les membres aideront le Conseil à élargir la base des membres en soutenant la proposition d'offrir le droit de vote aux Associés.

Après l'Assemblée Générale, mon souhait est de créer une équipe et des sous-équipes au sein du Conseil, de réexaminer les options 3, 4 et 5 et de définir des tâches, des priorités stratégiques et des objectifs livrables pour les deux prochaines années.

## LES ÉQUIPES

Le plan est de créer au moins trois nouvelles sous-équipes au sein du Conseil :

- ❖ Une nouvelle équipe de théâtre CY chargée de placer les médias sociaux au cœur de notre stratégie de communication pour le théâtre pour enfants et jeunes, rendant le théâtre CY plus interactif, dynamique et visible. Nous travaillerons avec des partenaires existants et d'autres nouveaux pour rehausser le profil de ce domaine et rechercher des opportunités pour de nouvelles initiatives.
- ❖ Nous devons améliorer nos capacités numériques. Une nouvelle équipe Techno sera chargée de procéder à un examen rapide de nos capacités actuelles et de rédiger une liste des besoins organisationnels. Notre récent travail pilote avec des festivals et des ateliers en ligne, ainsi que notre nouvel engagement envers la Journée mondiale du théâtre, nous ont montré les énormes potentiels qui existent au sein de notre réseau et au-delà.
- ❖ La troisième équipe examinera les finances et les ressources et proposera des moyens d'accroître la solidité financière de l'organisation et d'offrir à l'organisation de nouvelles sources de revenus.

## LES CHOSES DU QUOTIDIEN...

Tout ce qui précède doit être réalisé en plus de maintenir le mode de fonctionnement en cours. Nous avons la chance d'avoir un service de secrétariat expérimenté et fiable et Anne et moi avons bien travaillé ensemble pendant de nombreuses années. Anne a été inébranlable, flexible et s'est adaptée rapidement aux nouvelles conditions opérationnelles dictées par la pandémie ; soutenir sans réserve les nouvelles initiatives que le Conseil a lancées au cours des deux dernières années. Nous continuerons d'être attentifs aux changements constants dans l'environnement opérationnel actuel.

Les réunions du Conseil et des sous-équipes se dérouleront désormais en grande partie en ligne, avec des réunions occasionnelles en face à face du Conseil consacrées au développement de l'équipe et du projet. Avec moins de réunions en face à face, nous espérons que les Membres nous aideront dans notre travail en accueillant le Conseil pour ces réunions occasionnelles. Cela renforcera les finances de l'organisation tout en garantissant que l'organisation est présente et visible là où les événements se déroulent.

Je suis impatient de travailler avec vous tous au cours des quatre prochaines années.

Avec mes salutations distinguées

Candidat à l'élection présidentielle- Aled Rhys-Jones

## Proposition de révision par le Conseil du budget de l'AITA/IATA asbl 1er avril 2021 - 31 mars 2022

|                                                                                                 | Proposed 2021/22   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| <b>REVENUS</b>                                                                                  |                    |
| Centres nationaux                                                                               | € 12,500.00        |
| Subventions                                                                                     | € -                |
| Dérogations accordées                                                                           | € -                |
| <b>SOMME Cotisation des membres</b>                                                             | <b>€ 12,500.00</b> |
| Groupes associés                                                                                | € 4,000.00         |
| Personnes associées                                                                             | € 500.00           |
| <b>SOMME Frais d'abonnement</b>                                                                 | <b>€ 4,500.00</b>  |
| Intérêt bancaire                                                                                | € -                |
| Profits d'échange                                                                               | € -                |
| <b>SOMME Revenu financier</b>                                                                   | <b>€ 0.00</b>      |
| <b>TOTAL Revenu</b>                                                                             | <b>€ 17,000.00</b> |
| <b>DEPENSES:</b>                                                                                |                    |
| Sous-contrat Secretariat                                                                        | € 12,000.00        |
| <b>SOMME Personnel</b>                                                                          | <b>€ 12,000.00</b> |
| Frais de bureau                                                                                 | € -                |
| Papeterie                                                                                       | € -                |
| Coûts d'impression                                                                              | € -                |
| Poste & frêt                                                                                    | € 200.00           |
| Téléphone                                                                                       | € 700.00           |
| Internet & Web                                                                                  | € 1,100.00         |
| Archives                                                                                        | € -                |
| <b>SOMME Frais de bureau</b>                                                                    | <b>€ 2,000.00</b>  |
| Enregistrement Belgique                                                                         | € -                |
| Audit                                                                                           | € -                |
| Congrès                                                                                         | € -                |
| Autres organisations                                                                            | € 150.00           |
| Autres dépenses                                                                                 | € 250.00           |
| <b>SOMME Coûts de fonctionnement</b>                                                            | <b>€ 400.00</b>    |
| Frais de réunion                                                                                | € 650.00           |
| Frais & subventions de déplacement                                                              | € 1,000.00         |
| SCCY – CP Enfants & Jeunesse                                                                    | € -                |
| Représentation                                                                                  | € -                |
| <b>SOMME Coûts d'exploitation</b>                                                               | <b>€ 1,650.00</b>  |
| Frais financiers                                                                                | € 300.00           |
| Pertes d'échange                                                                                | € 200.00           |
| <b>SOMME Coûts financiers</b>                                                                   | <b>€ 500.00</b>    |
| Dépréciations                                                                                   | € 300.00           |
| <b>SUM Dépréciations</b>                                                                        | <b>€ 300.00</b>    |
| <b>TOTAL Dépenses</b>                                                                           | <b>€ 16,850.00</b> |
| <b>SURPLUS</b>                                                                                  | <b>€ 150.00</b>    |
| La valeur nette au 31 mars 2021 est de 45,289.80 € +<br>Fonds alloués 15,673.30 € = 63,936.10 € |                    |



## Association Internationale du Théâtre Amateur

### **NOUVEAU FONDS DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE**

Lors de l'Assemblée Générale de l'AITA/IATA à Lingen en 2018, en Allemagne, les Délégués ont accepté une proposition du Conseil visant à modifier l'objectif du Fonds de solidarité. Le texte de la proposition était le suivant :

- a. que l'AG décide de changer l'objet du Fonds de solidarité
- b. que le nouvel objectif est de soutenir des actions spécifiques pour faire avancer la mission de l'AITA/IATA en relation avec des événements importants à travers le monde tels que des festivals, des ateliers, des cours, des réunions, à condition qu'ils soient d'importance internationale
- c. que l'objectif principal du Fonds de solidarité sera de soutenir prioritairement des pays ou des régions des catégories II, III et IV des niveaux de cotisation
- d. que les subventions aux événements dans les pays ou régions de la catégorie I ne peuvent être accordées que dans des circonstances extraordinaires ou lorsque le Conseil considère que l'action spécifique est d'une importance décisive pour l'association mondiale et sa mission.

#### **Et ensuite ?**

Le Conseil a pu ainsi :

- formuler l'objet et les critères d'attribution des subventions du Fonds
- mettre ces informations sur le site Web de l'AITA/IATA et les publier auprès des Membres et des Associés
- trouver un nouveau nom pour le Fonds

## FONDS DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE

1. Ce fonds soutient le travail de développement dans le but de faire avancer la mission de l'AITA/IATA. Les conditions de subvention standard de l'AITA/IATA se trouvent dans le manuel électronique disponible sur le site Web de l'AITA/IATA.
2. L'AITA/IATA cherche à soutenir des événements de statut international et d'importance à travers le monde tels que des festivals, des ateliers, des cours, des séminaires, des forums, des rencontres, etc.
  - 2.1. Une subvention **maximale** de 1 000 € sera disponible pour chaque projet candidat retenu.
  - 2.2. Les candidatures doivent démontrer de quelle façon l'événement soutient la mission de l'AITA/IATA : promouvoir la compréhension et l'éducation par le théâtre.
  - 2.3. Le Fonds de développement stratégique existe pour soutenir les éléments artistiques d'un événement qui doit clairement manifester des aspirations artistiques élevées et avoir une large portée internationale.
  - 2.4. Les candidatures doivent tenir compte de la manière dont les membres et associés de l'AITA/IATA bénéficieront du projet.
  - 2.5. Il n'y a pas de date limite ni de calendrier pour les candidatures. Les demandes sont examinées par le Conseil et les subventions sont attribuées au fur et à mesure.
  - 2.6. Le financement sera prioritaire pour les candidatures reçues des membres et associés de l'AITA/IATA et des événements officiels de l'AITA/IATA.
  - 2.7. Le Conseil de l'AITA/IATA peut également envisager de soutenir des projets de collaboration avec des organisations ou des réseaux de partenariats stratégiques.
  - 2.8. Le financement sera accordé aux candidatures des pays des catégories de cotisation 2, 3 ou 4.
  - 2.9. Le Conseil de l'AITA/IATA peut examiner une candidature d'un pays de catégorie 1, pour le cas où le projet serait principalement conçu pour avoir une portée et une envergure mondiale.
  - 2.10. Le Conseil de l'AITA/IATA peut demander des informations supplémentaires à un candidat pour étayer une décision.
  - 2.11. L'AITA/IATA peut différer le paiement de tout ou partie d'une subvention jusqu'à ce que l'événement ait eu lieu.
  - 2.12. Toutes les demandes doivent être faites via le formulaire en ligne sur le site Web de l'AITA/IATA au moins 6 mois, mais pas plus de 24 mois, avant le début de l'événement. Les candidatures rétrospectives ne seront pas prises en compte.



2.13. La décision du Conseil de l'AITA/IATA est définitive et aucun appel ne sera pris en considération pour les candidatures non retenues.

2.14. Toutes les candidatures retenues devront reconnaître que l'AITA/IATA a accordé des fonds au projet en incluant « Soutenu par le Fonds de développement stratégique de l'AITA/IATA asbl » et en affichant le logo officiel de l'AITA/IATA sur tous les matériels imprimés et électroniques liés au projet.

2.15. Les conditions standard de subvention de l'AITA/IATA font partie de la demande et peuvent être consultées dans le manuel électronique publié sur le site Web de l'IATA/IATA. Ces conditions constituent les termes d'un accord juridique et contraignant et, en demandant des subventions, le demandeur accepte ces termes et conditions.

### **3. Votre candidature doit inclure :**

3.1. Une description détaillée de l'événement en anglais, français ou espagnol. Des documents d'appui supplémentaires peuvent être fournis par voie électronique au Secrétariat.

3.2. Un budget pour l'événement démontrant comment les fonds AITA/AITA seront alloués pour soutenir un élément artistique du programme et bénéficier aux participants.

3.3. Les coordonnées du compte bancaire : nom et adresse de l'organisation sollicitant le financement, numéro de compte ou IBAN, code BIC/SWIFT, nom de la banque, adresse de la banque. Les paiements seront effectués uniquement par virement bancaire électronique sur un compte de l'organisation.

3.4. Des lettres de soutien de toutes les organisations partenaires impliquées dans l'événement, qui pourraient inclure des ministères, des régions AITA/IATA, des centres nationaux, des groupes spécifiques, etc.

## ***Conditions Standards de Subvention de l'AITA/IATA asbl***

*L'AITA/IATA devra :*

- 1.1. Informer le candidat par e-mail si sa candidature a été acceptée ou non.
- 1.2. Transférer les fonds sur le compte officiel de l'organisation notifié par le demandeur, dans les quatre semaines suivant la confirmation d'une demande acceptée. Si l'AITA/IATA a informé le demandeur que certains ou tous les paiements seront différés jusqu'à ce que l'événement ait eu lieu, ceux-ci seront payés dans les quatre semaines suivant la fin de l'événement.

*Le bénéficiaire de la subvention devra :*

- 1.3. Mener le projet avec l'aide du Fonds de développement stratégique de l'AITA/IATA, conformément aux principes énoncés dans la Constitution et le manuel de l'AITA/IATA.
- 1.4. Utiliser la subvention, réaliser et terminer le projet tel que décrit dans la demande.
- 1.5. Notifier immédiatement à l'AITA/IATA tout changement important dans les circonstances ou les plans affectant le projet soutenu.
- 1.6. Reconnaître que l'AITA/IATA a accordé des fonds au projet en incluant : « Soutenu par le Fonds de développement stratégique de l'AITA/IATA asbl » et en affichant le logo officiel de l'AITA/IATA sur tous les matériels imprimés et électroniques liés au projet.
- 1.7. Soumettre un rapport au Secrétariat de l'AITA/IATA dans les trois mois suivant la fin du projet. Le rapport devrait déterminer si les aspirations artistiques élevées ont été atteintes.

## **2. *Exception***

- 2.1. L'AITA/IATA peut, à son entière discrétion et sans préjudice de tout autre droit qu'elle pourrait avoir contre le bénéficiaire, soit exiger que le bénéficiaire restitue tout ou partie de la subvention qui aurait pu être payée et/ou retenir tout paiement en souffrance de la subvention si l'un des cas de défaut suivants se produit :
  - 2.1.1. Le bénéficiaire n'a respecté aucun des engagements pris envers l'AITA/IATA tels que définis ci-dessus.

2.1.2. Si des informations ou des déclarations fournies à l'AITA/IATA dans le cadre de la subvention s'avèrent avoir été faites de manière frauduleuse, incorrecte ou trompeuses.

2.1.3. Le bénéficiaire a agi frauduleusement ou par négligence dans le cadre de la réalisation du projet aidé.

2.1.4. Le bénéficiaire cesse ses activités ou est déclaré en faillite ou entre en liquidation.

Commenté par Aled Rhys-Jones + Anne Gilmour

Approuvé par le Conseil

Mai 2021

# Formulaire de soutien élection des candidats au Conseil 37e assemblée générale à Monaco 21 -22 août, Monaco



Les membres (centres nationaux) de l'AITA/IATA asbl peuvent soutenir des candidats aux postes de président et / ou de conseiller.

Un membre est un centre national de l'AITA/IATA qui a payé sa cotisation 2020. Veuillez noter que les frais d'adhésion de 2021 doivent être payés pour disposer de tous les droits de vote lors de la 37e assemblée générale à Monaco.

Pour qu'un candidat soit validé, il a besoin du soutien d'au moins deux (2) membres (centres nationaux) de l'AITA/IATA asbl.

Pour être valable, ce formulaire doit être reçu par le secrétariat de l'AITA/IATA asbl avant le **25 avril 2021** et doit être rempli par un membre (centre national) disposant de tous les droits de vote.

## Election au Conseil de l'AITA/IATA asbl 2021

Le membre (centre national) : .....

Nom du pays : .....

Nom du (des) candidat au poste (s) de :

**Président** : .....

Dans aucun ordre particulier :

**Conseiller 1** : .....

**Conseiller 2** : .....

**Conseiller 3** : .....

**Conseiller 4** : .....

**Conseiller 5** : .....

**Conseiller 6** : .....

**Conseiller 7** : .....

Signature<sup>5</sup> : .....

Titre : .....

Date : .....

Merci de retourner par email à : [secretariat@aitaiata.net](mailto:secretariat@aitaiata.net)

<sup>5</sup> Le formulaire de soutien doit être signé par le président, le secrétaire général ou le trésorier du centre national.